

Forum mondial de l'OCDE sur l'agriculture
Elaborer et mettre en œuvre des politiques agricoles favorables aux pauvres
OCDE, Paris 10-11 décembre 2003

**Ménages et marchés agricoles
dans une Afrique de l'Ouest libéralisée.
Eclairages contextuels, méthodologiques et politiques**

Bruno Losch, Jean-François Bélières, Pierre-Marie Bosc, Françoise Gérard
CIRAD¹

(Version révisée)

¹ Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement. B. Losch, J.-F. Bélières et P.-M. Bosc sont chercheurs au programme Agricultures familiales et mondialisation (AFM), respectivement basés à l'Institute of International Studies (UC Berkeley), à l'Institut d'économie rurale (Bamako) et au Cirad Montpellier ; F. Gérard est chercheuse au programme Ecopol, Cirad Nogent s/Marne. B. Losch et P.-M. Bosc sont membres de l'UMR Moïsa, Montpellier.

Résumé

La communication aborde les problèmes méthodologiques rencontrés dans la représentation détaillée du fonctionnement des ménages agricoles. A partir de l'exemple ouest-africain et du cas malien, les auteurs rappellent les enjeux et défis de la sous-région et l'incertitude des résultats des politiques de libéralisation.

Cette incertitude s'explique par la complexité des réalités rurales, la difficulté d'isoler les phénomènes et le déficit en matière d'information, à la fois au niveau structurel et désagrégé. Ces constats permettent de mettre en évidence les besoins de représentations synthétiques et l'intérêt de croiser les approches tant en termes de méthodologies que de référentiels théoriques et disciplinaires. Ces objectifs d'analyse ne doivent pas se limiter au seul besoin de mesurer les impacts pour améliorer en retour les politiques économiques ; ils doivent aussi contribuer à la définition des politiques elles-mêmes dans la mesure où la qualité de leur élaboration est une condition de leur succès.

Mots-clés : libéralisation, ménages agricoles, méthodes d'enquêtes, modélisation, politiques publiques, Afrique de l'ouest, Mali

SOMMAIRE

1- LE CONTEXTE OUEST-AFRICAIN : INCERTITUDE DES RESULTATS, ENJEUX AGRICOLES ET DEFIS GLOBAUX	6
11. L'exception africaine face aux difficultés pratiques et aux biais génériques de la libéralisation	6
<i>Le poids de la structure démo-économique</i>	
<i>Difficultés pratiques et biais génériques</i>	
<i>Les limites de la compétitivité</i>	
12. Les résultats mitigés de la libéralisation	12
<i>Sur la production et l'intensification agricoles</i>	
<i>Production rizicole et intensification à l'Office du Niger</i>	
<i>Croissance de la production cotonnière à rendement stable</i>	
<i>Sur le développement du marché des céréales au Mali</i>	
<i>Sur la différenciation des exploitations agricoles</i>	
<i>Libéralisation et lutte contre la pauvreté</i>	
 2 - A LA RECHERCHE D'UNE METHODOLOGIE OPERATIONNELLE	 19
21. Comment analyser et représenter les réalités rurales	19
<i>Remarques générales</i>	
<i>Quelles postures théoriques et méthodologiques</i>	
<i>Les difficultés particulières liées à l'analyse du changement</i>	
<i>Les difficultés particulières liées aux informations disponibles</i>	
<i>Les niveaux et les catégories d'observation nécessaires</i>	
<i>Les représentations synthétiques</i>	
<i>Le recours aux matrices de comptabilité sociale (MCS)</i>	
<i>Les modèles de comportement dynamiques avec prise en compte de l'incertitude</i>	
<i>Croiser les approches</i>	
22. Comment élaborer les politiques	27
<i>Les politiques, un autre bien public</i>	
<i>Accompagner les processus</i>	
<i>Le diagnostic</i>	
<i>La négociation</i>	
 CONCLUSION	 31
 ANNEXES	 36

Les deux dernières décennies ont été marquées en Afrique de l'Ouest par un changement radical de l'environnement économique et institutionnel et des conditions de la production agricole. La mise en œuvre des politiques de libéralisation et d'ajustement structurel s'est traduite par un désengagement des États du fonctionnement des marchés agricoles, du crédit et des services (conseil et vulgarisation), ainsi que par le démantèlement progressif des protections. Les agricultures ouest-africaines sont désormais de plus en plus confrontées aux marchés mondiaux et à une concurrence accrue.

La reconnaissance des impacts différenciés de ces politiques, généralement conçues à un niveau très agrégé, sur les différents types d'agents économiques est aujourd'hui acquise, tout comme l'existence d'effets distorsifs liés aux protections et soutiens accordés par les pays industrialisés à leurs agricultures. Ainsi, au-delà du postulat d'une augmentation de l'efficacité et du bien-être global lié à la libéralisation (qui reste en discussion dans le cas des marchés agricoles), il existe des gagnants et des perdants [Oecd 2003] et ce constat vaut aussi bien entre pays ou groupes de pays qu'au sein des différentes situations nationales.

La question des perdants et de la prise en compte de la situation des plus pauvres est devenue aujourd'hui une priorité de l'agenda international ; elle constitue aussi un thème central pour la conception de l'action gouvernementale avec comme conséquence de réhabiliter et rénover le débat sur les méthodes d'évaluation des effets des politiques engagé durant les années 1970. L'objectif de lutte contre la pauvreté a mis en évidence la nécessité de disposer d'outils et de méthodes permettant à la fois d'analyser les impacts socio-économiques des politiques mises en œuvre sur les différentes catégories de ménages agricoles et d'entreprises rurales, d'anticiper l'incidence à terme des réformes, mais aussi de définir les actions d'accompagnement transitoires les mieux adaptées pour les plus défavorisés. Il impose de disposer d'une connaissance fine des situations locales, de pouvoir assurer leur représentation au niveau global et de prendre en compte l'imperfection des marchés qui empêche une allocation efficace des facteurs [Brooks 2003].

Cet agenda n'est pas sans poser d'importants problèmes méthodologiques qui sont au cœur des préoccupations du Forum. L'objectif de notre communication, dans la perspective d'une amélioration des politiques économiques, est de discuter d'une approche globale de l'analyse et de la représentation des réalités rurales et de l'élaboration des politiques prenant en compte la complexité des phénomènes, l'emboîtement des échelles, le rôle du risque et leurs conséquences sur le plan technique et opérationnel. L'éclairage qu'offre le contexte ouest-africain sur le caractère mitigé des résultats de la libéralisation, la prise en compte des réalités de la configuration démographique de la sous-région et la mise en évidence de certains obstacles durables au fonctionnement optimal des marchés sont l'occasion de discuter l'importance de la définition de politiques adaptées, tant dans leur contenu que dans leur conception.

Cette communication ne s'inscrit pas dans le cadre de la réalisation du projet sur les impacts des réformes en matière de politiques agricoles et commerciales piloté par la direction de l'agriculture de l'OCDE². Elle n'a pas pour objet de présenter des résultats spécifiques issus d'études *ad hoc* réalisées dans le cadre de ce projet (*cf.* les cas du Brésil, du Mexique et du Malawi) mais plutôt d'apporter des éclairages complémentaires des auteurs et de leurs équipes de recherche sur le contexte ouest-africain, à partir de travaux récents ou en cours, et d'en dégager des points de débat sur le plan méthodologique, en particulier en regard des cadres de représentation des réalités rurales, de la question de l'agrégation des résultats, mais aussi des conditions de définition des politiques.

Les données utilisées pour illustrer l'argumentaire sur l'impact de la libéralisation proviennent principalement du cas malien et mobilisent divers travaux menés, pour la plupart, par des équipes de recherche de l'Institut d'Economie Rurale (IER) de Bamako auxquelles participent des chercheurs du CIRAD, en particulier l'étude intitulée « *Impact de la globalisation et de l'ajustement structurel sur les petits producteurs du Mali* » coordonnée par D. Kébé [Kébé *et al.* 2003b].

La communication s'articule en deux grandes sections. La première porte sur un éclairage de l'impact de la libéralisation à partir de la situation ouest-africaine et met en perspective le caractère mitigé des résultats obtenus avec les enjeux agricoles et défis de la sous-région. La seconde section s'intéresse plus spécifiquement aux aspects de méthode, tant dans l'analyse et la représentation des réalités rurales que dans l'élaboration des politiques et l'évaluation de leurs effets.

² "Effects of trade and agricultural policy reform within and between countries" COM/AGR/TD/WP(2003)2).

1- Le contexte ouest-africain : incertitude des résultats, enjeux agricoles et défis globaux

Les impacts des mesures de libéralisation en termes de résultats techniques et économiques s'avèrent particulièrement composites et difficiles à évaluer à cause de l'incidence des prix internationaux (renforcée par les variations de change et les dévaluations), de la brièveté relative des pas de temps et de la faiblesse des systèmes statistiques. Néanmoins, en Afrique de l'Ouest, les résultats de la libéralisation apparaissent incertains et mitigés et la croissance de quelques indicateurs, comme le niveau des récoltes de certains produits agricoles, s'accompagne d'une plus grande instabilité de l'environnement économique et institutionnel et d'une stagnation économique globale. Les taux de croissance appréciables enregistrés par certains pays au cours de la dernière décennie n'ont pas permis de rattraper l'écart et de compenser la forte poussée démographique. Ainsi, au cours des vingt dernières années, le PIB par tête dans les seize pays de la sous-région a stagné voire s'est dégradé³ et l'agriculture continue de peser entre 30 et 50% du PIB et à occuper entre 50 et 90% de la population active.

Avant de présenter quelques exemples concrets, il apparaît essentiel d'insister sur cette particularité africaine qui pose la question des enjeux spécifiques de l'agriculture en regard des défis globaux du continent et de son insertion internationale.

11. L'exception africaine face aux difficultés pratiques et aux biais génériques de la libéralisation

Le poids de la structure démo-économique

Les PED sont globalement face au défi de la croissance de leur population agricole. Au cours du dernier quart de siècle, celle-ci s'est accrue de près de 30% (530 millions de personnes) alors que celle des pays développés régressait de près de 80 millions (-44%). Ainsi, dans le nouvel environnement économique mondialisé, le devenir du milliard trois cents millions d'actifs agricoles des pays du Sud et des personnes qu'ils font vivre (soit un total de près de 2,5 milliards de personnes, 41% de la population mondiale) aura un impact direct sur la nature des évolutions internationales, puisque les deux tiers des

³ Sur la période, dix pays sur seize restent durablement dans la fourchette des 200 à 400\$ par habitant, quatre sont cantonnés entre 400 et 600\$ et l'exception ivoirienne a disparu (700\$/hab. aujourd'hui contre 1050\$ en 1980). Valeurs exprimées en dollars constants 1995 (source *World Development Indicators*, World Bank 2003). Voir également CnuCED [2002].

pauvres vivent dans les campagnes des PED [World Bank 2002]. Et les évolutions dans leurs pratiques agricoles affecteront directement la durabilité des ressources naturelles⁴.

Dans ce contexte, l'agriculture africaine fait face à une situation inédite puisque, contrairement à d'autres continents (ou pays continents), l'Afrique a vu la plus forte croissance relative de sa population agricole durant le dernier quart du XX^{ème} siècle⁵ alors que, simultanément, elle se trouve marginalisée dans les échanges commerciaux sur lesquels se focalise le débat international en matière agricole.

Du fait de son poids persistant dans les grands agrégats économiques mais aussi de son rôle dans la distribution des revenus, l'agriculture africaine (et plus généralement le développement rural) reste et restera à moyen terme un secteur stratégique pour le développement économique et social et la lutte contre la pauvreté. Ce constat est renforcé dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, qui a connu de profonds changements au cours des quarante dernières années⁶, et plus particulièrement dans celui des pays de la zone soudano-sahélienne où la population active agricole représente plus de 80% de la population active totale.

Difficultés pratiques et biais génériques

Les politiques de libéralisation mises en œuvre par les bailleurs de fonds en Afrique font partie, avec les mesures d'austérité budgétaire et les privatisations qui les accompagnent, d'un ensemble de réformes standard appliqué dans d'autres régions du monde dont les objectifs sont simples et reposent sur quelques postulats élémentaires : l'efficacité d'une régulation par le marché ; la nécessité d'un État circonscrit à ses fonctions régaliennes et à la prise en charge des défaillances de marché. En Afrique, ce référentiel s'est trouvé renforcé par l'emphase mise sur les dysfonctionnements majeurs de la gestion publique (entreprises publiques, grands « projets »), les dérives des systèmes de stabilisation et leurs conséquences sur les revenus agricoles⁷. En conséquence, afin d'assainir la situation économique et de relancer la croissance, l'agenda de la libéralisation reposait structurellement sur la double nécessité de sortir de l'inefficacité de la gestion publique et de rééquilibrer les incitations au profit du secteur rural.

⁴ L'ensemble des données démographiques est repris de Losch [2003] et issu de la base de données de la FAO qui, malgré d'importantes inexactitudes, fournit des ordres de grandeur utiles.

⁵ Sur la période 1975-2000, l'Inde, la Chine et l'Afrique ont gagné chacune de l'ordre de 150 millions de personnes vivant de l'agriculture ; mais c'est en Afrique que la croissance relative est la plus forte (56%) contre 21 et 32 % pour les deux premiers pays et c'est l'Afrique, avec 35%, qui est en tête de la croissance de la démographie agricole mondiale du dernier quart de siècle, ce qui atteste d'une différenciation nette au sein de ces grandes masses agricoles dans leur rapport avec leurs environnements économiques locaux.

⁶ Comme l'a montré l'étude WALTPS, la physionomie ouest-africaine a été bouleversée par la poussée démographique et urbaine et les migrations vers les pays côtiers. La croissance urbaine crée désormais une forte demande intérieure qui stimule l'économie agricole [Cour et Snrech 1998].

⁷ Cette vision, à l'origine d'une délégitimation de l'État, a été confortée par l'adhésion aux analyses du courant de la nouvelle économie politique expliquant les contre-performances agricoles du continent par le biais urbain des classes dirigeantes issues des indépendances. Voir en particulier les analyses fondatrices du rapport Berg [Banque mondiale 1981] largement inspiré des travaux de Bates [1981]. Sur une critique fondamentale et actuelle des classes dirigeantes, voir van de Walle [2001].

Cette approche monolithique s'est cependant heurtée à des obstacles durables qui ont été largement sous-estimés – l'incomplétude de certains marchés – ou ignorés – l'instabilité structurelle des marchés agricoles.

En effet, le choix d'un rythme de réforme rapide imposé de l'extérieur, en supprimant brutalement les dispositifs publics ou parapublics dans un contexte marqué par l'absence ou la faiblesse du secteur privé, s'est traduit par une confrontation brutale à des situations de marchés incomplets – en particulier en matière de crédit, d'assurance, de services de conseil [Kherallah *et al.* 2000] – et par d'importants problèmes de coordination entre agents économiques, notamment des ruptures en matière d'approvisionnement en intrants ou de commercialisation dans les zones éloignées ou marginales⁸.

Ce résultat est la conséquence, comme l'a bien montré le cas ivoirien (*cf.* encadré 1), d'une sous-estimation des conditions préalables à la réalisation des réformes et des rigidités économiques et institutionnelles de la configuration antérieure. Le manque de préparation de la transition a généré des effets pervers, puisque les marchés des facteurs étant incomplets, le secteur privé trop réduit et les organisations professionnelles trop fragiles, les structures héritées des choix techniques, organisationnels et politiques passés ont empêché l'émergence d'un contexte de concurrence viable. Elle a également conduit à une sous-estimation de l'impact de la fin des protections dans un contexte d'insertion internationale défavorable, marqué par une dépendance de prix mondiaux déprimés. La primauté accordée à la réalisation des objectifs programmés de la libéralisation et les résistances fréquentes des États ont empêché le développement d'un environnement de marché favorable (cadre réglementaire, surveillance de la concurrence, contractualisation, prise en charge des missions de service public, etc.).

Les remèdes généralement envisagés pour répondre, avec retard, à ces situations non optimales reposent sur un renforcement de la dotation en biens publics : renforcement du droit, des infrastructures de communication, des systèmes d'information, du niveau de formation des agents économiques, afin de permettre le développement de l'initiative privée. Ces remèdes butent cependant sur le problème des délais de mise en œuvre, sur celui de leur efficacité et sur la question du renforcement des institutions.

Un biais beaucoup plus fondamental dans la mise en œuvre des politiques de libéralisation est l'absence de prise en compte de la nature de l'instabilité des marchés agricoles. Le caractère défavorable de l'environnement de marché observé depuis les années 1980 est généralement reconnu : les soutiens à la production et le dumping des pays industrialisés ont eu et ont un effet dépressif sur les cours internationaux et entraînent une concurrence sur les produits locaux ; la dérégulation des marchés mondiaux (la suppression des systèmes de stabilisation nationaux allant de pair avec la fin des oligopoles d'États-nations et des accords sur les produits de base) s'est traduite par une variabilité plus forte. En revanche le caractère structurel de l'instabilité intrinsèque des marchés agricoles qui explique cette variabilité est largement ignoré. En

⁸ Ces constats ne signifient certainement pas que les dispositifs publics répondaient aux besoins des producteurs ; mais ils assuraient selon les cas une fourniture minimale au prix le plus souvent d'importants déficits ou d'abondantes subventions qui n'étaient plus soutenables sur le plan macro-économique.

effet, l'instabilité habituellement prise en compte est une instabilité exogène liée à la fluctuation des conditions climatiques qui entraîne une variation des rendements. En toute logique, si les chocs climatiques sont indépendants et distribués selon la loi normale, l'instabilité disparaît partiellement avec l'élargissement du marché permis par la libéralisation puisque, si le marché couvre suffisamment de régions, bonnes et mauvaises récoltes ont toutes les chances de se compenser. Dans ce sens, Bale et Lutz [1979] ont démontré que les politiques de stabilisation des États ont un impact déstabilisant sur les marchés mondiaux car elles rejettent sur les marchés extérieurs l'instabilité de leurs marchés domestiques.

Encadré 1 :

**La libéralisation du secteur agricole ivoirien :
croissance de l'incertitude et précarité accrue**

Les liens entre la situation de crise politique que connaît la Côte d'Ivoire depuis 1999 et les conditions de la libéralisation ne sont bien sûr pas directs. La crise ivoirienne est d'abord le résultat d'un déclassement économique et géopolitique du pays lié aux changements internationaux et à la difficulté des adaptations du fait des rigidités de la régulation interne. Cependant, le dogmatisme des réformes en regard des réalités économiques, sociales et politiques locales et le manque de préparation et d'accompagnement ont joué un rôle aggravant et accélérateur en renforçant une instabilité et une incertitude économiques et institutionnelles qui pèsent sur le comportement des acteurs y compris dans leur dimension politique [Losch *et al.* 2003].

En termes d'effets directs, les producteurs sont désormais soumis directement à la variation des prix internationaux. Ils ont subi le choc de marchés extérieurs baissiers qui s'est traduit par une forte érosion de leur pouvoir d'achat en valeur constante depuis les années 1980 et un triplement du taux de pauvreté en milieu rural. Leur part dans la valeur ajoutée n'a pas connu d'amélioration (sauf quelques effets ponctuels d'aubaine), à cause de la rigidité des structures de coût, du maintien des taxations et de l'asymétrie d'information dont ils sont victimes au bénéfice des intermédiaires. Cette situation défavorable a été renforcée par la difficulté de la coopération entre des catégories d'acteurs très disparates, qui a souvent conduit à des situations de blocage sur les prix de cession des produits.

Mais la libéralisation a surtout eu une incidence majeure sur l'environnement global des producteurs. La dérégulation a eu un impact direct sur la variabilité intra-annuelle des prix avec une transmission directe différenciée selon les zones de production et les types d'acteurs (en fonction de l'organisation des réseaux), ce qui constitue un facteur de croissance des inégalités régionales. La fin de la coordination administrée et la défaillance des nouvelles règles (en particulier dans l'application des cahiers des charges des privatisations du fait des comportements opportunistes et de l'absence de contrôle et de sanctions) se sont traduites par la détérioration significative de certaines fonctions : le crédit, avec des conséquences directes sur les approvisionnements en intrants, le conseil technique, l'entretien des pistes. L'aléa prix a ainsi été renforcé par des aléas en termes de conditions de la production et de la commercialisation et par une perte des « repères ».

Toutes ces évolutions ont débouché sur un climat d'incertitude renforcé pour tous les producteurs, accentué par des rapports de force beaucoup plus mouvants, la dégradation du contexte politique et le non respect du droit.

Par contre, l'instabilité endogène liée à la rigidité de la demande (besoins largement incompressibles en biens alimentaires) et à celle de l'offre (résultat des délais de production, des difficultés de transport et de stockage) est généralement ignorée quant à ses conséquences structurelles. Or celle-ci a toutes les chances d'augmenter avec l'élargissement du marché lié à la libéralisation à cause du déficit d'information des agents économiques. Les comportements reposent en effet sur des anticipations soumises

aux rumeurs, basées sur l'imitation et sont donc beaucoup plus volatils. Keynes, dès 1921, affirmait le rôle central des anticipations dans la physionomie des marchés et, dans la théorie générale (1936), il esquissait le concept de comportement moutonnier qui est maintenant largement utilisé pour expliquer les comportements des opérateurs sur les marchés financiers. Orléan [1989] montre comment ces comportements moutonniers, quoique rationnels en l'absence d'information, sont à la source des « bulles rationnelles » généralement suivies de réajustements brutaux qui génèrent ainsi une instabilité des prix qui n'est pas liée à des perturbations extérieures. Les agents se trompent dans leurs anticipations ; leurs erreurs affectent les volumes d'équilibre et les prix qui contribuent à perpétuer les erreurs [Boussard 1994, 1996]. Face à cette dynamique chaotique, l'élargissement des marchés a surtout un rôle amplificateur.

Aujourd'hui le débat sur la stabilisation (ou plutôt la gestion de l'instabilité) est de nouveau d'actualité. Alors que la presque totalité des dispositifs de stabilisation a été démantelée au cours des deux dernières décennies (offices, caisses, *boards*), l'impact des variations des prix internationaux sur les économies dépendantes des matières premières agricoles a conduit à relancer la réflexion sur les outils de gestion du risque de marché⁹.

Encadré 2 :

Faiblesse ou absence des gains de la libéralisation : les premiers résultats du modèle « ID³ »

Le « modèle international dynamique pour l'étude du développement durable et de la distribution des revenus » (ID³) a été développé par une équipe de chercheurs du Cirad et de l'Inra [Gérard *et al.* 2003] avec pour ambition d'évaluer d'un point de vue dynamique l'impact de la libéralisation en prenant en compte, contrairement à la plupart des modèles couramment utilisés, l'instabilité endogène des marchés agricoles, l'imperfection de l'information et ses conséquences sur le comportement des agents.

Construit sur 13 régions, 17 secteurs (dont 14 liés à la production ou la transformation des produits agricoles au sens large) et cinq facteurs de production, il s'agit d'un modèle récursif qui s'inscrit dans la philosophie des modèles d'équilibre général calculable.

Les simulations réalisées ont permis de mettre en évidence à partir de plusieurs scénarii : la grande faiblesse des gains associés à la libéralisation pour les pays du Sud en hypothèse d'information parfaite ; et la très forte sensibilité des résultats à l'hypothèse d'imperfection des marchés.

Pour l'Afrique sub-saharienne, l'impact de la volatilité des marchés réduit à néant les gains de la libéralisation et induit une très forte variabilité du PIB. Dans l'ensemble, les ménages pauvres sont les plus touchés dans les périodes de dépression et bénéficient moins de la croissance dans les épisodes favorables.

Les limites de la compétitivité

Toute la philosophie de l'agenda de la libéralisation repose sur la théorie de l'échange international qui postule qu'optimum et efficacité passent par une spécialisation dans les avantages comparatifs. L'impératif de compétitivité – faire face à la concurrence et gagner des parts de marchés pour soutenir une croissance basée sur la division internationale du travail – implique une performance sur les coûts, les volumes et les qualités mais aussi une capacité des acteurs d'un territoire à s'adapter aux changements

⁹ Cf. l'initiative de la Banque mondiale sur la couverture du risque avec les instruments des marchés financiers, qui a mis en évidence les difficultés pratiques d'une telle approche [World Bank 1999], et les discussions renouvelées sur les fonds de garantie [Guillaumont *et al.* 2003].

de l'environnement des marchés. Ainsi, la qualité des systèmes locaux d'innovation est essentielle puisqu'elle détermine la flexibilité qui permet de valoriser au mieux les actifs spécifiques et elle permet de comprendre – avec les dotations en facteurs – quels sont les « pays et régions qui gagnent » [Benko et Liepietz 2000]. Cependant le paradigme de la compétitivité présente d'évidentes limites et notamment la marginalisation croissante des populations et des territoires les moins performants. Ce que signalait déjà le Groupe de Lisbonne il y a dix ans [1995] est dorénavant reconnu au travers des débats sur la pauvreté, qui tendent toutefois à considérer le besoin d'ajustement comme transitoire et à sous-estimer les asymétries structurelles.

Or la situation africaine impose de rappeler quelques évidences. Il s'agit tout d'abord et en premier lieu de la confrontation brutale entre des productivités agricoles nationales sans aucune commune mesure. Le mouvement de libéralisation des marchés se traduit par une concurrence directe entre des productivités marquées par des écarts allant aujourd'hui de 1 à 2000, pour les céréales, entre l'agriculture manuelle sans intrants et la motorisation lourde avec recours massif aux intrants [Mazoyer 2001]. Il s'agit ensuite de la croissance des asymétries entre agents économiques sur des marchés mondiaux caractérisés par l'émergence de macro-acteurs privés (conséquence des processus de fusions-acquisitions dans les pays industrialisés), implantés dans de très nombreux pays, et qui ont souvent participé activement au mouvement de privatisation des économies africaines. Le retrait rapide des États de la commercialisation a ainsi fréquemment laissé la place à des oligopoles privés sous contrôle étranger – le cas ivoirien est à cet égard exemplaire [Losch 2002] - et cette nouvelle configuration rend plus difficile les marges de manœuvre et les conditions de la négociation pour les opérateurs locaux, encore souvent peu organisés (faiblesse des professions agricoles et du secteur privé).

Dans un tel contexte, quel est l'avenir des agricultures ouest-africaines dans la perspective d'une libéralisation totale ? Il existe là un paradoxe, car l'essentiel du débat actuel sur l'évolution des agricultures du continent est monopolisé par la scène de l'OMC et la question des subventions américaines et européennes ; alors que leur suppression profitera en premier lieu aux pays agro-exportateurs du groupe de Cairns. Quelles sont désormais les productions pour lesquelles l'Afrique de l'Ouest aura encore des avantages comparatifs ? Certainement pas les céréales, les oléagineux, ou les protéines animales. Que restera-t-il ? Le coton - surtout si les subventions des États-Unis et de l'Union européenne disparaissent - et le cacao, en poursuivant – tant que les ressources naturelles le permettront - une croissance extensive ? Comment, sur les marchés domestiques aujourd'hui portés par les habitudes alimentaires des urbains, les produits de l'agriculture traditionnelle (mil, sorgho, manioc, niébé, etc.), pourront-ils résister aux produits de grande consommation voire aux sous-produits (par exemple la brisure de riz) ?

La voie de la spécialisation et de l'ouverture sans garde-fous n'est donc pas réaliste et la structure démo-économique africaine rappelle le caractère central et stratégique de l'agriculture pour la croissance. Dans l'exemple de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, l'existence d'agricultures bénéficiant de bons dispositifs de coordination, développées à l'abri d'une protection minimisant les risques pour les producteurs et avec un État interventionniste explique une bonne partie des succès [Stiglitz 1996]. Ainsi, des

protections *ad hoc* peuvent être justifiées afin de réduire l'impact négatif de l'instabilité structurelle des marchés agricoles sur la capacité d'initiative et d'investissement des producteurs du fait de leur aversion au risque [Boussard 1987]. Elles peuvent également permettre le maintien d'une production nationale minimale, y compris lorsque les produits locaux ne sont pas compétitifs, car la variabilité des prix agricoles et des taux de change rendent l'approvisionnement alimentaire sur le marché mondial périlleux (risque de coûts élevés avec des conséquences sociales importantes)¹⁰. Enfin le rôle d'entraînement de l'agriculture dans la croissance économique, y compris en l'absence de performance internationale, reste déterminant [Timmer 2000].

Ainsi, dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest, et à contre-courant de nombreuses idées acquises, la croissance de l'emploi agricole et la hausse des revenus tirés de l'agriculture resteront encore longtemps le principal instrument de lutte contre la pauvreté [Bosc et Losch 2002]. Le schéma de la révolution industrielle, qui a structuré les économies développées et qui articulait gains de productivité liés au progrès technique et transfert d'actifs de l'agriculture vers d'autres secteurs, est difficilement reproductible et en tous cas non généralisable du fait de la faiblesse des secteurs d'activité susceptibles d'offrir des emplois et des revenus aux « sortants » de l'agriculture, mais aussi – et c'est une différence majeure avec l'histoire européenne – du fait des obstacles renforcés aux migrations internationales. Cette situation, liée à la faiblesse des marchés intérieurs empêchant toute économie d'échelle, milite pour un renforcement des processus d'intégration régionale qui faciliteront aussi la structuration des marchés agricoles.

Ces différentes remarques liées aux difficultés pratiques et aux biais génériques de la libéralisation dans le contexte ouest-africain signalent l'importance des politiques publiques dans une perspective qui sort d'une vision restrictive des biens publics et du rôle de l'État. Elle pose bien sûr simultanément la question des modalités concrètes de définition et de mise en œuvre des politiques adaptées et celle de la qualité des institutions.

12. Les résultats mitigés de la libéralisation

Comme l'ont montré le bilan réalisé par l'IIED [Toulmin et Guèye 2003] et les cas traités par Bélières *et al.* [2002], l'analyse d'étape des effets de la libéralisation sur les producteurs en Afrique de l'Ouest révèle globalement une forte capacité d'adaptation des agricultures familiales. Ce constat s'accompagne toutefois de fortes interrogations sur la pérennité d'un tel résultat du fait des écarts marqués entre exploitations agricoles et de l'impact sur la gestion des ressources. Simultanément, les conditions de mise en œuvre des réformes et la sensibilité aux chocs extérieurs en fonction de l'ouverture internationale révèlent des différences nationales importantes (*cf.* le cas ivoirien).

¹⁰ En Afrique de l'Ouest, la part des importations alimentaires se situe toujours entre 20 et 35% de la valeur totale des importations de marchandises (source *World Development Indicators*, Banque mondiale 2003).

Le cas malien, choisi pour illustrer notre propos, montre une situation très nuancée à partir de deux exemples régionaux caractérisés par leur contraste : la zone cotonnière du sud du pays et la zone irriguée du delta intérieur du Niger, marquées à la fois par des conditions agro-écologiques et des contextes économiques et institutionnels très différents.

Sur la production et l'intensification agricoles

Production rizicole et intensification à l'Office du Niger

La libéralisation de la filière rizicole mise en œuvre progressivement à partir du milieu des années 1980 a été l'un des moteurs de la forte croissance de la production de riz au Mali, plus particulièrement dans la zone de l'Office du Niger (ON)¹¹ qui a connu une très forte intensification. Les évolutions observées au cours de la décennie 1990 sont souvent présentées comme une véritable « *success story* » : la totalité des superficies aménagées est aujourd'hui cultivée ; l'extension du périmètre a repris ; et les rendements ont été multipliés par trois par rapport au début des années 1980 [Kuper *et al.* 2002]. Pourtant, et c'est un paradoxe par rapport à de nombreuses analyses sur le rôle éminent de la propriété foncière, les terres sont détenues par l'État et les exploitants agricoles ne disposent que d'une garantie foncière très limitée à travers des statuts spécifiques dont le plus répandu est le contrat annuel d'exploitation (CAE) [Bélières *et al.* 2002].

Le succès enregistré dans cette zone, apprécié par les critères de superficies cultivées, de production et de rendement (Fig. 1)¹², apparaît nettement différent des déboires rencontrés dans d'autres périmètres irrigués de la sous-région depuis la libéralisation (Sénégal, Niger). Ce constat révèle que la libéralisation à elle seule ne permet pas d'expliquer l'évolution des dynamiques agricoles : elle est un facteur majeur de changement qui modifie radicalement le champ des opportunités et des contraintes mais dont les résultats effectifs dépendent aussi de la situation antérieure. Ainsi, à l'Office du Niger, l'amélioration des indicateurs de production est imputable à une conjonction de facteurs. Si la déréglementation et le développement des marchés ont joué un rôle important, la fin de la coercition qui s'exerçait dans la commercialisation de la production à travers une « police économique », tout comme l'existence d'infrastructures et d'un capital social élevé ont aussi été déterminantes. En effet, les aménagements hydro-agricoles, les réseaux de routes et pistes, un investissement ancien en recherche-développement et

¹¹ L'Office du Niger est un aménagement hydro-agricole de grande envergure situé dans le delta intérieur du Niger, dont les premiers investissements ont été réalisés à compter des années 1930. Un barrage sur le fleuve Niger, en relevant l'eau de quelques mètres, permet sa distribution par gravité à des périmètres aménagés qui s'étendaient en 2000 sur environ 75 000 ha (mais le potentiel irrigable est beaucoup plus élevé, de l'ordre du million d'hectares). L'Office du Niger a vu son statut et ses attributions se réduire progressivement. Avec un statut d'établissement public, ses missions restent cependant très vastes et sont conduites dans le cadre d'un contrat de concession de service public. Il s'agit notamment : de la gestion des eaux et de la maintenance des aménagements, de l'entretien des infrastructures primaires, de la gérance des terres (qui restent propriété de l'Etat), du conseil rural et de l'approvisionnement en intrants et matériel agricole. L'Office gère les attributions de la terre aux producteurs qui s'acquittent d'une redevance hydraulique pour l'entretien des aménagements et la gestion de l'eau.

¹² Voir tableaux et figures en annexe.

vulgarisation, l'existence d'organisations paysannes contribuant à la fourniture de biens et services collectifs favorisant la relation au marché (économies d'échelles, réduction des coûts de transaction, mais aussi réduction des asymétries de négociation avec les commerçants) représentent un ensemble de conditions préalables essentiel au succès de la libéralisation. Il convient aussi de rappeler une différence technique majeure par rapport à d'autres périmètres hydro-agricoles : l'existence d'une irrigation par gravité plutôt qu'une irrigation par pompage, dont la conséquence est un niveau de charges d'investissement et d'exploitation inférieur facilitant la rentabilité de la filière rizicole¹³. Enfin, la position géographique du Mali et son absence d'ouverture sur la mer ont contribué à une protection de fait du marché domestique (la compétitivité du riz importé étant grevée par les coûts de transport).

Croissance de la production cotonnière à rendement stable

La production de coton a fortement augmenté au cours de la dernière décennie alors que la filière malienne reste encore fortement « intégrée » et contrôlée par une société d'économie mixte, la CMDT¹⁴ (Fig. 2). Le fonctionnement de la filière est formalisé depuis 1989 dans le cadre de contrats de plan entre l'Etat, la CMDT puis les producteurs¹⁵. Une stabilisation des prix par la société cotonnière a été maintenue avec un prélèvement relativement élevé (Fig.3). Ainsi, en 1999 et en 2000, la contestation du prix par les organisations de producteurs s'est traduite par une « grève des semis » provoquant une chute de production évaluée à 250 000 tonnes. Suite à cette crise majeure, des mesures de libéralisation de la filière ont été entreprises – dont le transfert de l'approvisionnement d'une partie des engrais aux organisations professionnelles (ceux destinés aux céréales) – et la hausse du prix au producteur avec le soutien de l'Etat s'est traduite par une récolte record.

Contrairement à la dynamique à l'œuvre à l'ON, l'évolution agricole de la zone cotonnière s'est effectuée globalement sans intensification. Les producteurs ont cherché à sécuriser leurs systèmes de production en minimisant les risques climatiques et économiques par le choix des cultures et la limitation des consommations intermédiaires. Ainsi, la hausse de la production repose d'abord sur une forte progression des superficies cultivées en coton et en maïs. Dans les zones densément peuplées, où le développement du coton ne pouvait plus s'effectuer sur les superficies en jachère, la croissance des surfaces a eu lieu au détriment des céréales dites traditionnelles - mil, sorgho, fonio – dont les récoltes sont beaucoup plus sensibles aux aléas climatiques [Kébé *et al.* 1998].

Cette option pose toutefois la question de la durabilité des systèmes à base coton et celle de la rentabilité à terme de la culture dès lors que la gestion de la fertilité deviendra

¹³ L'irrigation par pompage entraîne des coûts d'investissement, de fonctionnement et des charges récurrentes élevés (pièces détachées, gas-oil) qui ont été démultipliés par la fin des subventions et l'impact de la dévaluation du franc CFA (la majeure partie des consommations intermédiaires étant importée).

¹⁴ La Compagnie malienne de développement des textiles est détenue par l'Etat et la société française DAGRIS (ex-CFDT) respectivement à 60% et 40%. Une ouverture du capital aux producteurs et aux salariés a été décidée en 2001 et est en cours.

¹⁵ Les producteurs ne sont co-signataires que depuis 1993 suite à une grève des livraisons (octobre 1992) lancée par le Syndicat des cotonniers et des vivriers (SYCOV créé en 1991).

impérative. Des signes d'intensification apparaissent néanmoins dans le vieux bassin cotonnier (épandage de matière organique par les producteurs qui disposent d'animaux, recours aux engrais chimiques, rotations culturales, aménagements anti-érosifs) ; mais les possibilités d'extension des superficies, le rapport entre le prix des engrais et les gains de production, l'existence de risques élevés (fluctuation des prix et aléas climatiques) empêchent le développement de pratiques plus intensives, en particulier pour les producteurs les moins bien dotés (absence d'animaux, trésorerie insuffisante).

Sur le développement du marché des céréales au Mali

Les céréales constituant la base de l'alimentation des populations tant rurales qu'urbaines, « *le marché céréalier a de tout temps été au centre des préoccupations en matière de politique agricole* » [Kébé *et al.* 1999]. La chronologie des politiques suivies permet ainsi de distinguer : une première période caractérisée par un fort interventionnisme de l'Etat sur l'ensemble des filières ; une seconde initiée avec le Programme de restructuration du marché céréalier à compter de 1981, correspondant aux réformes d'ajustement structurel et au début de la libéralisation.

Les filières céréalières sont complètement libéralisées depuis le début des années 1990 avec pour conséquence le développement de circuits de commercialisation en évolution constante, impliquant de gros commerçants de la capitale, avec l'intervention d'opérateurs de pays voisins favorisant une intégration régionale croissante et suscitant des initiatives nombreuses pour adapter l'offre des produits à la demande.

Le bilan des réformes est, là aussi, contrasté. Alors que la production globale de céréales a fortement augmenté - à un rythme d'environ 6,5 % par an entre 1984 et 1999 (Fig. 4) – le prix au producteur en termes nominal et réel montre une tendance globale à la baisse [Staatz *et al.* 1999] et a induit un effet dépressif sur les revenus [Kébé *et al.* 2000]. Même si les producteurs les plus pauvres privilégient l'autofourniture¹⁶, leur revenu dégagé des ventes de céréales sèches a diminué, ce qui est contraire à l'objectif de croissance des revenus des catégories les plus fragiles.

Cette tendance à la baisse des prix est liée à la conjonction d'une augmentation de l'offre dans les meilleures zones au cours des dernières années de la décennie 1990, en réponse à une augmentation de la demande interne et sous-régionale (croissance démographique et dévaluation du FCFA), et d'un risque climatique qui reste fort, à l'origine du paradoxe de King bien connu : une évolution inverse des prix et des productions. Le phénomène est renforcé par les imperfections de marché (absence de crédit adapté), les difficultés d'anticipation des producteurs (incertitudes sur les débouchés) et l'asymétrie d'information entre producteurs et commerçants, la faiblesse des marchés national et régional, des évolutions climatiques (et des productions) souvent semblables dans les pays de la zone soudano-sahélienne et, enfin, l'insuffisance des capacités de stockage, de conservation et de transformation [Kébé *et al.* 2003a]. Le contexte s'avère donc peu favorable à une intensification durable.

¹⁶ Les quantités de céréales sèches vendues par les producteurs restent faibles (10% à 25% de la production).

Sur la différenciation des exploitations agricoles

D'une manière générale, ce sont les exploitations agricoles de grande taille qui sont les gagnantes de la libéralisation¹⁷. Ces exploitations, constituées de plusieurs ménages (*cf. infra* § 21), tirent principalement leur « richesse » d'une meilleure dotation en facteurs de production (foncier, main-d'œuvre) mais aussi de la captation par le chef de famille d'un nombre plus élevé de marges unitaires, qui restent globalement faibles¹⁸, offrant la possibilité d'un recours plus accessible aux équipements et aux intrants (grâce à un niveau de trésorerie plus important). Cette corrélation entre taille et résultats économiques est attestée par les différences d'effectifs entre classes. Ainsi, en zone coton (mais le phénomène est identique dans la zone ON), les exploitations « pauvres » représentent 24% des effectifs pour une population qui ne représente que 15% de la population totale ; alors que les exploitations « riches » correspondent à 23% des exploitations mais 35% de la population¹⁹ (Tableau 1).

Si les performances des exploitations agricoles d'une même zone sont relativement proches à l'unité de surface quel que soit le type, il est toutefois possible de noter les phénomènes suivants. Dans la zone ON, les exploitations de petite taille obtiennent relativement de meilleurs résultats. Ceux-ci ne proviennent pas cependant de niveaux d'intensification significativement différents, mais plutôt d'un taux de mise en valeur supérieur et d'une plus grande diversification avec des cultures ayant des marges brutes plus élevées que le riz (maraîchage). En zone cotonnière, au contraire, les exploitations pauvres ont une marge brute plus faible du fait d'une intensification moindre (recours à l'engrais plus limité) et de surfaces cotonnières plus réduites, la priorité étant d'assurer d'abord l'autosuffisance en céréales.

En ce qui concerne les marges brutes par personne, la libéralisation induit des différences plus marquées. Dans les deux zones, les exploitations riches et intermédiaires dégagent des marges brutes par personne nettement supérieures à celles des exploitations pauvres, du fait notamment d'une plus forte productivité du travail liée à l'équipement. L'écart est renforcé par l'importance du coton dans leur assolement (en zone cotonnière) et par une disponibilité foncière supérieure en zone ON.

Plus précisément, en zone Office du Niger, l'intensification agricole a concerné tous ceux qui ont un accès au foncier irrigué. Les plus pauvres demeurent les familles cantonnées à la culture pluviale hors périmètre et qui n'ont accès qu'à la location occasionnelle de parcelles irriguées. Le phénomène le plus marquant porte sur l'accroissement de la proportion de petites exploitations [Bélières *et al.* 2002] qui s'explique par des surfaces

¹⁷ Ces conclusions s'appuient sur une étude menée en 2003 par l'IER pour le compte de la FAO et de la Banque Mondiale [Kébé *et al.* 2003b].

¹⁸ Globalement et quelle que soit la structure de l'exploitation, il y a relativement peu de différences entre les marges unitaires par hectare.

¹⁹ Dans l'étude citée, la classification en trois grands groupes – riches, pauvres et intermédiaires – repose sur une méthode d'enquête participative (ou à dire d'acteurs) conduite respectivement dans quatre villages de la zone coton et de la zone ON et sur une enquête quantitative menée auprès de 80 exploitations agricoles de chaque zone.

attribuées par l'Office plus faibles (dans les aménagements nouveaux ou réhabilités) et par l'amplification du phénomène de segmentation des exploitations lié au mouvement d'émancipation des dépendants²⁰.

En zone cotonnière, la différenciation entre types d'exploitations est principalement fonction de leur intégration au marché cotonnier. Les plus pauvres, qui font le moins de coton, sont moins à même de profiter des effets d'aubaine (cours élevés) ; et leur technicité plus faible se traduit par des marges brutes par hectare ou par personne plus réduites du fait de rendements moins bons. Les dépenses de consommation par personne étant proches quel que soit le type d'exploitation, le « disponible » au niveau du chef d'exploitation est fortement contrasté en faveur des exploitations les plus grandes. A l'inverse les exploitations pauvres, qui sont contraintes par leurs besoins en céréales, ne parviennent qu'à peine à l'équilibre financier et tendent à diversifier leurs sources de revenu (bûcheronnage, activités artisanales, cueillette, transformation de produits agricoles, petit commerce, migrations saisonnière) pour répondre à leurs besoins de consommation.

Cependant, l'évolution du contexte économique et social global tend à remettre progressivement en cause les grandes exploitations basées sur la famille élargie sous le double effet de la croissance démographique et des revendications des dépendants qui cherchent à s'émanciper de la tutelle de l'aîné. L'éclatement ou la segmentation d'une famille se traduit par une forte réduction de la capacité d'autofinancement du chef d'exploitation et limite encore plus les moyens nécessaires à l'intensification.

Libéralisation et lutte contre la pauvreté

Le développement rapide de l'économie marchande a accentué la fragilité des petites exploitations pauvres qui sont « acheteurs nets » de céréales : en période de mauvaise récolte, les prix des céréales augmentent au profit des « vendeurs nets » et au détriment des catégories les plus pauvres. Les « perdants » de la libéralisation sont bien évidemment les petites exploitations qui sont peu dotées en facteurs de production mais aussi les migrants les plus récents : en zone ON, les migrants arrivés dans les années 1980 sont, à quelques rares exceptions près, les plus mal lotis car ils n'ont pas accès au foncier irrigué, sauf à la marge en passant par le marché foncier illégal ; en zone cotonnière, ils sont installés dans les zones les moins fertiles.

La forte différenciation des situations locales révèle qu'il est difficile de raisonner les mesures de politique de lutte contre la pauvreté à l'échelle nationale. En zone Office du Niger, le goulot d'étranglement se situe au niveau de l'accès au foncier irrigué.... alors qu'en zone cotonnière la lutte contre la pauvreté ne passe pas uniquement par des mesures de régulation du prix du coton, mais aussi par des mesures concernant l'amélioration des performances des systèmes de production (les pauvres cultivent majoritairement des zones moins favorables), des systèmes de crédit adaptés (avec des

²⁰ Ce phénomène d'émancipation des cadets – cf. infra – survient principalement lors des successions mais aussi à l'occasion de la contestation de la gestion des revenus par le chef d'exploitation.

systèmes de garantie et des taux réalistes) permettant le renforcement des activités agricoles et non agricoles.

Plus généralement, les observations sur les systèmes de redistribution hors marché (solidarité au sein des organisations paysannes, dons et échanges non monétaires entre exploitations agricoles et entre ménages ruraux et urbains), encore trop mal connus et souvent ignorés dans les enquêtes, offrent des clés de compréhension sur les dynamiques en cours et les modalités d'adaptation des exploitations aux changements du contexte économique. Elles indiquent aussi des pistes de réflexion qui pourraient permettre de mieux mobiliser les réseaux d'acteurs existants pour proposer des politiques innovantes de lutte contre la pauvreté [Kébé *et al.* 2003a].

2 - A la recherche d'une méthodologie opérationnelle

Le caractère mitigé ou ambigu des résultats de la libéralisation dans le contexte ouest-africain et ses impacts contrastés sur les différentes catégories d'agents économiques impliquent de chercher à améliorer la connaissance des situations concrètes et leur représentation. Cette préoccupation n'est pas nouvelle : mieux connaître pour mieux mesurer la richesse fait partie intrinsèque des objectifs génériques des gouvernements [Fourquet 1980] ; et, dans cette perspective, l'agriculture a un statut privilégié puisque par ses rôles dans l'alimentation, la mise en valeur des ressources, l'occupation des territoires et le développement des marchés, elle est historiquement « une affaire d'État » [Coulomb *et al.* 1990]. Mieux connaître pour mieux comprendre et anticiper les comportements des agents économiques est aussi à la base de la formulation des politiques publiques ; et l'Afrique de l'Ouest n'a pas été en reste de recherches et d'études sur financement public destinées à analyser et représenter les réalités rurales. A la logique d'inventaire qui avait caractérisé la période coloniale et la première décennie des indépendances, a succédé une logique d'évaluation des projets de développement, qui correspondait aux interrogations sur l'impact réel des interventions publiques des années 1960 et 1970²¹. Puis, après une décennie 1980 surtout consacrée à la gestion immédiate de la crise macro-économique et à la mise en place des politiques d'ajustement, sont apparus les premiers travaux d'analyse d'impact des réformes et en particulier de l'impact sur la pauvreté.

Les débats sur les modalités d'analyse et de représentation des réalités rurales sont donc anciens et il est important d'intégrer ce pas de temps et les leçons de l'expérience acquise dans la réflexion d'aujourd'hui, aussi bien en regard des méthodes que de l'élaboration des politiques.

21. Comment analyser et représenter les réalités rurales

Remarques générales

Quelles postures théoriques et méthodologiques

Analyse et représentation sont deux temps d'un même processus. De la plus ou moins grande finesse de l'analyse dépendra la capacité à représenter le réel au plus près mais, à l'inverse, toute représentation de la réalité (et tout modèle au sens large, y compris les modèles non formalisés au plan mathématique) comprend une nécessaire réduction de la complexité des phénomènes observés. C'est bien de la tension en termes d'équilibre et de

²¹ Cette période a été à l'origine d'une abondante production méthodologique et de débats animés, aujourd'hui oubliés, notamment entre la méthode dite des effets et celle des prix de référence, voir Chervel [1995].

cohérence entre ces deux exigences que dépend la qualité des analyses, sachant que l'analyse des réalités rurales n'a de sens que par rapport à la question posée. Celle-ci va déterminer ce que l'on observe et avec quelle perspective ; et la question du présent Forum, qui est d'élaborer des politiques agricoles favorables aux pauvres, implique de s'intéresser aux impacts des réformes afin de mieux les ajuster à l'objectif de réduction de la pauvreté.

La gamme des objets et des variables à observer est donc large, puisqu'elle comprend le ménage agricole mais aussi les marchés des produits et services, ainsi que l'environnement économique, social, institutionnel et politique plus large, qui va jouer un rôle déterminant aussi bien dans les réactions aux changements que dans leurs anticipations. Cette palette d'observations requises pour évaluer les impacts et les comprendre, afin de mieux définir les corrections nécessaires, renvoie ainsi à un champ d'analyse complexe qui doit combiner des pas de temps et des niveaux d'échelle emboîtés.

A ce stade se pose la question du référentiel et de la démarche qui renvoie à des options théoriques ou paradigmatiques liées à des définitions différentes du champ de l'économie. En référence à l'état de l'art proposé par Colin et Crawford [2000], il est possible de distinguer deux approches principales :

- une première approche marquée par les postulats du paradigme néoclassique avec une définition circonscrite et normative du champ, à savoir l'allocation optimale des ressources, le choix rationnel de l'agent en référence à un objectif de maximisation : cette approche a largement marqué la composante économique des *farming systems research* ou fonde l'*agricultural household economics*, y compris dans ses versions sophistiquées et élargies ;
- une seconde approche basée au contraire sur une acception large et une conception substantive de l'économie qui délaisse le seul modèle du choix rationnel au profit d'une prise en compte des rapports sociaux, des institutions et d'une perspective historique de la répartition des droits et des ressources : cette approche est représentative des recherches conduites en Afrique, en particulier par les économistes ruraux de « l'école française » dans les années 1960 à 1980 [Colin et Losch 1994], caractérisées par l'importance des travaux empiriques de terrain, la démarche inductive et le choix de l'interactionnisme méthodologique.

Le nouveau contexte des politiques économiques, marqué par la volonté de disposer rapidement d'analyses *ad hoc* pour élaborer des choix en référence à des situations d'urgence liées à la crise, ainsi que les avantages évidents offerts par des hypothèses simplifiées en termes de modélisation, ont bien sûr conduit à retenir de façon dominante la première approche depuis les années 1980. Pour autant, le besoin d'une analyse compréhensive et approfondie des situations rurales n'en reste pas moins patent, d'autant plus que les situations africaines se distinguent à la fois par quelques traits particuliers, qui sont liés aux caractéristiques sociales et aux trajectoires historiques des sociétés locales, et par la rapidité des changements en cours :

- le poids du non marchand et du non monétaire reste important : il ne s'agit pas d'une originalité africaine car le non marchand joue fortement dans les stratégies des acteurs dans toutes les économies en développement²² ; néanmoins en Afrique, et avec des différences selon les zones, les marchés des facteurs et des produits peuvent être inexistantes ou partiels laissant la place à d'autres modes d'accès et de distribution ;
- l'existence de niveaux de structuration sociale emboîtés (lignages, castes, classes d'âge, etc.) encore très pregnants se traduit par la multiplication des niveaux de décision au sein des exploitations agricoles familiales, ce qui limite souvent la pertinence d'une représentation basée sur un décideur unique, « chef » d'exploitation ou d'unité de production ;
- l'accélération dans la circulation des idées, des hommes et des revenus (au travers des migrations et de la densité des relations villes-campagnes) bouscule à la fois les référentiels des agents (par la confrontation des « logiques » et des échelles de valeur entre le « local » et « l'extérieur »), l'organisation sociale (contestation des rapports d'autorité), mais aussi les modalités de fonctionnement des différents types d'unités de production familiales de plus en plus marquées par la multipolarité et la diversification des revenus.

Ces besoins d'une analyse fine renforcent la tension avec les exigences de simplification de la représentation ; mais il nous semble que c'est justement le maintien de cette tension et la prise en compte des besoins réciproques de chaque perspective – plutôt que le choix restrictif d'une option – qui peut être fécond et qui est aussi nécessaire pour « coller » au mieux aux réalités concrètes.

Les difficultés particulières liées à l'analyse du changement

Les difficultés de l'analyse des réalités rurales sont renforcées par celles liées à l'objectif de la mesure d'impact des politiques mises en œuvre. Il s'agit là d'un problème classique mais réel qui découle de l'enchéassement des phénomènes en relation avec des pas de temps et des échelles géographiques différentes. Ainsi, les économies rurales des pays d'Afrique de l'Ouest sont inscrites dans deux mouvements : l'un historique, marqué par la « transition » d'une économie majoritairement domestique à une économie de marché ; l'autre plus récent et plus rapide, caractérisé par le passage d'une économie administrée à une économie libéralisée dans le contexte d'une insertion accrue dans la concurrence internationale [Griffon *et al.* 2001]. Les effets des mesures de la libéralisation sur les producteurs ruraux se combinent donc à ceux de la monétarisation croissante des échanges et à l'évolution de l'organisation sociale et politique. Cette imbrication rend difficile l'isolement d'une seule composante du changement d'autant plus que l'ensemble des phénomènes interagissent.

²² L'univers du non marchand tend également à être sous-estimé dans les pays industrialisés. C'est notamment le cas des valeurs liées au patrimoine. Cf. Barthélemy [2000].

Les difficultés particulières liées aux informations disponibles

L'analyse des réalités rurales et des changements à l'œuvre bute enfin sur un problème d'envergure et croissant : la dégradation dramatique des systèmes d'information statistiques des États africains. L'Afrique de l'Ouest ne fait pas exception [Toulmin et Guèye 2003]. Cette situation a plusieurs causes : la faillite des systèmes statistiques publics, conséquence de la crise des administrations et des ajustements budgétaires ; la fin des projets de développement, qui assuraient une fonction de « mesure » et d'évaluation particulièrement utile pour représenter différents types de situation rurale ; la fin des enquêtes *ad hoc* en milieu rural en raison des impératifs budgétaires mais aussi des choix méthodologiques des bailleurs de fonds (*cf. supra*).

L'état actuel des systèmes statistiques en Afrique de l'Ouest laisse apparaître de larges lacunes qui rendent impossible tout raisonnement qui se voudrait argumenté sur une base statistique structurée et fiable sur la durée, ce qui n'empêche pas l'abondance d'études dont certaines ont « *une base empirique douteuse* » [Naudet 2000]. Ce constat renforce les problèmes liés au choix de la situation de référence auquel les analyses d'impact sont particulièrement sensibles. Dans de nombreux pays la plupart des informations sur le secteur rural sont obsolètes ou partielles ; or les enquêtes de structure sont indispensables pour bien entendu caractériser la population, mais aussi pour servir de base de sondage à l'ensemble des enquêtes sectorielles ou thématiques : enquêtes de niveau de vie ou de mesure de la pauvreté, enquêtes de production ou de revenus. Au problème de la disponibilité de l'information s'ajoute celui de la qualité des données qui a pâti de la réduction drastique des moyens disponibles, y compris pour les dispositifs d'information *ad hoc* qui avaient été mis en place dans les années 1980 comme les systèmes de prévision des récoltes céréalières dans les pays sahéliens.

Globalement, on ne peut que constater la faiblesse de l'investissement intellectuel et donc de l'innovation méthodologique pour essayer de faire face à cette situation [Baris *et al.* 2002]. Or le besoin actuel d'appréciation des effets des politiques est majeur. Il implique aujourd'hui de mettre en place au cas par cas des dispositifs d'observation et de mesure mais qui manquent cruellement de références pour caler les résultats.

Les niveaux et les catégories d'observation nécessaires

L'analyse de l'impact des réformes sur les ménages les plus pauvres implique de mobiliser plusieurs niveaux et plusieurs champs : le ménage agricole ou plutôt le ménage rural du fait de la pluriactivité ; le ménage dans son contexte économique et social en termes d'accès aux ressources ; les marchés dans lesquels il s'insère, leurs configurations avec leurs organisations et leurs coûts de transaction ; enfin l'environnement économique, politique et institutionnel plus global, expression de l'histoire et de l'articulation entre le national et l'international. L'information requise correspond donc à un large spectre et chaque élément est susceptible de faire l'objet d'analyses approfondies.

Si on retient l'exemple des ménages, qui sont au cœur des travaux sur la pauvreté, le contexte socio-économique africain révèle une forte complexité et pose la question des catégories analytiques pertinentes pour l'analyse. Le recours à des catégories importées en référence au modèle dominant de l'économie agricole a été questionné depuis longtemps dans le champ des études africanistes. Les nombreux travaux de recherches conduits sur les sociétés rurales ont signalé l'importance des enclaves entre l'organisation sociale et les modalités des activités économiques. Ainsi, les analyses sur le repérage des unités de base ont permis de distinguer une grande variété de contours et de combinaisons entre les unités budgétaires, de production, de consommation, de résidence, dans un cadre familial à géométrie variable allant de la famille nucléaire au lignager. En Afrique sahélienne par exemple (*cf.* le cas malien), une unité de résidence peut comporter plusieurs unités familiales de production basées sur des ménages agricoles nucléaires (comprenant souvent plusieurs femmes) ayant une autonomie partielle et contribuant pour partie de leur temps de travail au fonctionnement de l'unité de production élargie, qui correspond à une unité budgétaire différente de celle du ménage, gérée de manière centralisée par le chef de famille ou de lignage. Au sein des ménages agricoles nucléaires peut également s'opérer une distinction similaire entre les femmes, gérant parfois certaines parcelles de manière individuelle, et l'unité budgétaire commune du ménage.

La finesse de ces analyses, qui sont souvent le fait de monographies, se révèle particulièrement utile pour la compréhension des situations locales et la dynamique des systèmes agraires. Elle est à la fois nécessaire et complémentaire des analyses de structure qui permettent d'identifier les dotations en facteurs de production et facilite l'élaboration de zonages et de typologies qui constituent un premier niveau de représentation des réalités rurales.

Les représentations synthétiques

La grande diversité des informations potentielles sur la complexité locale et leur variabilité régionale impose néanmoins de procéder à des représentations synthétiques, à la fois des différents types « d'unités » de production et de la configuration de l'organisation économique. Dans cette perspective, les matrices de comptabilité sociale et les modèles de comportement dynamiques constituent des outils intéressants et complémentaires.

Le recours aux matrices de comptabilité sociale (MCS)

Sans entrer dans la présentation des MCS qui sont des outils connus²³, il convient de rappeler qu'elles sont des modèles descriptifs synthétisant les transactions majeures en termes de production, redistribution et consommation dans un système interdépendant, fermé et cohérent [Thorbecke 1985].

Les MCS permettent : (i) la constitution d'une base statistique mettant en évidence les manques et insuffisances d'information ; (ii) l'organisation de l'information disponible,

²³ Voir notamment Pyatt et Round [1985] ou Sadoulet et de Janvry [1995].

pour une année donnée, sur la structure économique et sociale d'une unité territoriale (généralement pays mais aussi région ou village) ; (iii) une représentation du fonctionnement de l'économie en cohérence en raison du principe de construction de la matrice avec, pour chaque compte, un total des recettes identique au total des dépenses.

Une des qualités importante de la MCS est que le niveau de désagrégation des comptes peut être plus ou moins important selon la problématique étudiée. Il est par exemple possible de désagréger profondément (pourvu que les données soient disponibles) les comptes des agents et des institutions pour représenter au mieux la réalité des flux en utilisant une typologie spécifique pour les exploitations agricoles mais aussi en faisant apparaître les organisations de producteurs et les collectivités locales. Il est également possible de décomposer les activités productives par culture, par type de troupeau, etc. et, pour certaines cultures, de décomposer selon le niveau d'intensification ou selon les types d'aménagement hydro-agricoles. La MCS permet également de représenter les flux non marchands et donc d'intégrer une réalité économique et sociale généralement sous-estimée.

Elle permet enfin d'apprécier la répartition de la valeur ajoutée des différentes activités entre les différents agents et institutions et sa redistribution à travers la consommation. Elle est ainsi particulièrement utile pour repérer la « physionomie » de l'économie locale.

La MCS présente cependant de nombreuses limites [Bélières et Touré 1999]. Sur un plan opérationnel, la matrice de comptabilité sociale ne garantit la cohérence que pour les informations qu'elle intègre (ce qui est aussi son principal intérêt). Toutefois, la masse de données à brasser est volumineuse et les redressements à effectuer très nombreux. Ainsi l'exigence de construction de la MCS qui constitue sa qualité intrinsèque est également une de ses contraintes majeures.

Les modèles de comportement dynamiques avec prise en compte de l'incertitude

Les MCS en offrant une photographie de l'ensemble des relations entre agents (y compris le non marchand) avec une représentation des flux et de la répartition de la valeur proposent une analyse cohérente de l'économie qui permet de mettre en lumière les faits stylisés et de raisonner la construction de modèles.

Cette meilleure vision des réalités économiques est d'autant plus nécessaire que la diversité des conditions de production et les biais de l'agrégation en présence d'hétérogénéité [Just et Pope 1999] préconisent une analyse désagrégée au niveau des ménages qui seule permet de représenter la diversité des opportunités et contraintes qui président aux processus de décision, en particulier les imperfections de marchés. Une telle approche peut permettre de représenter les trajectoires d'évolution des exploitations ainsi que les déterminants des décisions. Elle facilite l'identification des politiques incitatives ciblées sur un groupe particulier de producteurs, les plus pauvres par exemple.

Il apparaît cependant essentiel de prendre en compte le risque et la contrainte de liquidité (simultanément aux autres contraintes de production) qui découlent directement de

l'incomplétude des marchés (assurance, périodes futures, crédit). Comme le souligne Anderson [2003], l'importance du phénomène est attestée par des stratégies de gestion des risques comme l'épargne sur pied constituée par les animaux, le recours à la diversification des revenus et aux activités extra-agricoles ou encore la participation à des échanges non marchands (dons, contre-dons)²⁴.

En effet, alors que le risque est rarement pris en compte dans les modèles censés éclairer la décision publique, ses impacts négatifs sur le développement du secteur agricole sont pourtant bien connus : les erreurs d'anticipation engendrent une production non efficiente ; la nécessité de se prémunir contre le risque pousse les agents à conserver une épargne de précaution qui implique des investissements et une production plus faibles, pour des prix plus élevés car ils comprennent une prime de risque. Le risque, du fait de volume produits inférieurs, a un impact négatif sur la sécurité alimentaire et/ou sur le niveau des recettes d'exportation.

Parallèlement, il est important que les modèles soient dynamiques, car l'impact du risque et de la contrainte de liquidité ne sont pas seulement à court terme. Au contraire, il est important de considérer la corrélation des risques dans le temps. Pour des raisons de simplicité et aussi du fait de la forte préférence pour le présent caractéristique des agricultures pauvres une dynamique récursive, où les résultats de chaque période forment le point de départ de la période suivante, permet de relier les années entre elles. L'investissement sera ainsi, en l'absence de crédit, le résultat de plusieurs années d'épargne, et une mauvaise année se traduira par peu de trésorerie pour la période suivante, voire par des « ventes de détresse » d'une partie de l'équipement, qui aura alors des conséquences durables sur l'exploitation. Chaque année peut être représentée par une optimisation statique basée sur des anticipations de prix où le calendrier des cultures et les contraintes techniques sont respectés. Des opportunités de travail non agricoles sont incluses dans les activités possibles. A la fin de chaque période, le calcul des prix réels²⁵ permet de présenter les résultats de l'exploitation, le niveau de consommation et d'épargne. Une telle approche a l'avantage de réintroduire « l'histoire » dans la modélisation des ménages agricoles selon les principes de la nouvelle économie du développement [Stiglitz 1998].

Le recours à la programmation mathématique permet de représenter très simplement et explicitement l'ensemble des opportunités et contraintes auxquelles le ménage rural est confronté. L'utilisation de la simulation dynamique offre une possibilité simple de validation sur les années passées. Ce dispositif permet ensuite de tester des innovations - et d'analyser les raisons de leur (non) adoption -, des variations de prix internationaux, etc. et d'obtenir une analyse sur les variables-clés au niveau des ménages (consommation, revenus, investissement) puis, après agrégation, sur la production régionale, le commerce

²⁴ Ces éléments peuvent être représentés dans les modèles à travers des paramètres comme la propension à épargner.

²⁵ Soit tirés au hasard autour d'un prix international exogène, soit résultat de l'agrégation des offres des différents producteurs face à une courbe de demande.

Encadré 3 :
La nécessaire prise en compte du risque
L'exemple du modèle MATA

MATA (*Multilevel Analysis Tool for Agriculture*) représente une série de modèles d'impact dont l'originalité repose sur la place donnée aux comportements micro-économiques des acteurs du secteur (agriculteurs, transformateurs et consommateurs) tout en offrant, à la suite de processus d'agrégation successifs, un ordre de grandeur de l'impact au niveau national. Pour les aspects méthodologiques, voir Gérard *et al.* [1994]. Les exploitations agricoles sont les cellules de base du module « production agricole » ; leurs comportements individuels sont additionnés et confrontés sur des marchés à des échelles différentes, marché du travail et de la terre au niveau du village et marchés des produits au niveau régional ou national.

L'analyse est basée sur une sélection des grands types d'exploitations agricoles et leur représentation par des modèles de programmation mathématique non linéaire. Chaque exploitation est représentée par un processus de décisions face à l'ensemble des activités économiques envisageables sous la forme d'une optimisation sous contraintes. Pour la prise en compte du risque dans le processus de décision, le choix s'est porté sur un modèle espérance-variance [Markovitz 1959], modifié pour faire varier l'aversion pour le risque en fonction de la richesse du décideur.

$$(1) \text{Max } U(W_F) = E(W_F) - \frac{1}{2} \text{Avers } \sigma_{WF}^2$$

$E(W_F)$ représente la richesse espérée pour l'exploitation F et σ_{WF}^2 le risque anticipé associé. *Avers* représente le coefficient d'aversion pour le risque.

$$(2) W_F = \sum_a A_{F,a} * E(P_a)$$

avec $A_{F,a}$ représentant le niveau de chaque actif "a" appartenant à l'exploitation F et $E(P_a)$ le prix anticipé correspondant. Les actifs considérés sont la terre, l'équipement, les animaux, les liquidités et l'épargne.

Le risque associé à la richesse dépend du portefeuille d'activité et des actifs détenus :

$$(3) \sigma_{WF}^2 = \sum_a (\sigma_a * E(P_a) * A_{F,a})^2 + \sum_{act} (\sigma_{act} * E(P_{act}) * Y_{act})^2$$

avec *act* représentant toutes les activités économiques possibles sur l'exploitation et à l'extérieur, $E(P)$ le prix anticipé et σ le risque anticipé associé à l'activité.

Les contraintes usuelles sont considérées au niveau des exploitations agricoles. Elles concernent les données agronomiques, la dotation en facteurs (terre, travail, capital), la situation économique de l'exploitation (flux de trésorerie, épargne, investissement).

Ainsi l'utilisation de la terre pour chaque culture $J(AL_J)$ est soumise à sa disponibilité, définie par la somme de la terre possédée (*Laown*), achetée (*Lp*) et louée (*Lrin*) auquel on soustrait la terre vendue (*Ls*) ou louée pour une utilisation extérieure (*Lrout*) (le même type d'équation contraint l'allocation du travail, familial et salarié, le recours à la traction animale et aux machines) :

$$(4) \sum_J AL_J \leq Laown + Lp - Ls + Lrin - Lrout$$

Les prix des inputs et des facteurs, les possibilités d'accès au marché du crédit, le niveau des taux d'intérêt et des salaires, les opportunités d'emplois hors de l'agriculture et la croissance démographique sont exogènes. S'il n'existe pas de pénurie sur le marché des inputs, leur utilisation est contrainte par la trésorerie. Ainsi à chaque période, les dépenses (coûts de production, C_{act} , consommation, $Cons$, acquisition de biens d'épargne et d'investissement, Inv) doivent être couvertes soit par les liquidités issues des périodes précédentes ($Pcash$), soit par les gains actuels ($Earn_{act}$), soit par le recours à l'emprunt (B) :

$$(5) \sum_{act} C_{act} + Cons + Inv + Sav = \sum_{act} Earn_{act} + Pcash + B + Tcash$$

La consommation est définie par un montant incompressible auquel s'ajoute une partie du bénéfice anticipé en fonction d'une propension à consommer. L'investissement et l'épargne sont négatifs lorsqu'une décapitalisation est nécessaire. Dans cette équation, qui représente les entrées et sorties de la « caisse » de l'exploitant, on s'attache à prendre en compte précisément les décalages dans le temps entre décaissements et recettes et les choix reposent sur la richesse anticipée en fin d'année.

Ainsi beaucoup d'attention est portée dans cette représentation de l'activité agricole à l'hétérogénéité des conditions de production, tant d'un point de vue agronomique qu'économique, aux imperfections des marchés réels auxquelles sont confrontés les producteurs, ainsi qu'à leurs réactions aux risques. Les solutions obtenues sont ainsi différentes de celles d'un modèle d'équilibre partiel classique.

extérieur. Le modèle MATA, qui a été utilisé en Indonésie, offre une bonne illustration de ce type d'approche (*cf.* encadré 3). Il a permis de montrer la diversité des impacts de la libéralisation en fonction des groupes de producteurs et son caractère particulièrement négatif sur le revenu des producteurs les plus pauvres qui sont les plus sensibles au risque [Gérard *et al.* 1999].

Croiser les approches

L'intérêt d'élaborer des représentations synthétiques ne fait aucun doute et le besoin d'articuler les différentes bases d'information est évident, qu'il s'agisse d'approches ascendantes ou descendantes. En revanche, vouloir tout englober dans un modèle intégré apparaît peu pertinent.

Sur le plan technique, un tel objectif conduirait à élaborer un outil gigantesque dont le nombre de variables rendrait les vérifications interminables et l'analyse des résultats presque impossible. En dépit des immenses progrès réalisés depuis les trente dernières années, le temps de résolution serait extrêmement long. Il paraît ainsi plus raisonnable de disposer d'outils plus ou moins détaillés, selon leur échelle d'analyse, et d'organiser en fonction des besoins des alimentations croisées.

Plus globalement, les représentations synthétiques ne doivent pas oublier le caractère réducteur d'une réalité complexe, ce qui implique de confronter avec régularité les hypothèses et les résultats avec des approches compréhensives et détaillées, mais aussi de favoriser les regards croisés entre les différentes disciplines des sciences sociales. Cette option apparaît nécessaire pour maintenir la tension entre les exigences de l'analyse et de la représentation et fournit une opportunité de confrontation des méthodes, des perspectives et des postures de recherche.

22. Comment élaborer les politiques

La mise en œuvre d'analyses désagrégées, le (ré)investissement dans des études compréhensives du milieu rural africain, le croisement des approches pour améliorer les représentations ne doivent cependant pas répondre au seul besoin de mesurer les impacts pour améliorer en retour les politiques économiques existantes et les mesures en faveur des plus pauvres. Ces efforts de connaissance et de méthode doivent - aussi et surtout - servir à élaborer les politiques elles-mêmes ; car la qualité du processus d'élaboration apparaît comme une condition de l'efficacité des réformes.

Les politiques, un autre bien public

L'une des critiques internes les plus vigoureuses des politiques d'ajustement et de libéralisation qui ont été instaurées sous l'impulsion des bailleurs de fonds internationaux porte sur l'absence d'appropriation des réformes par les acteurs locaux [Stiglitz 2002]. En effet, les mesures proposées ont d'abord correspondu à une conception standard ou à un

« prêt-à-porter » souvent inadapté à des contextes qui nécessitaient du « sur mesure » ; car les situations locales ne sont généralement pas réductibles à un modèle commun. Il existe certes des principes de bonne gestion, le besoin de respecter certains équilibres macro-économiques en fonction d'une appréciation réaliste des contextes ; mais les orientations stratégiques doivent s'appuyer sur les particularités de chaque trajectoire nationale et sur l'appréciation des marges de manœuvre liées aux ressources locales (dans leur acception large) et aux conditions de l'insertion internationale (*cf.* § 11).

Si l'une des réponses aux difficultés de la libéralisation est bien de corriger les défaillances et imperfections de marché par une meilleure provision en biens publics, il apparaît ici qu'il ne faut pas se laisser enfermer dans une acception qui serait trop restrictive. En économie la catégorie des biens publics fait l'objet d'une reconnaissance unanime autour de quelques principes incontestés : exclusion impossible, usage collectif ou conjoint, absence de perte d'utilité globale liée à la consommation individuelle. En revanche, la désignation des biens entrant dans cette catégorie est beaucoup plus imprécise. Un certain consensus s'est imposé autour de biens comme la sécurité et la défense, la justice, la santé, l'éducation et la formation en général, certaines catégories d'infrastructures - surtout lorsqu'elles se combinent avec l'existence de monopoles naturels ; mais il existe désormais aussi une discussion sur la prise en compte, dans cette catégorie, des politiques publiques ou, plus globalement, des stratégies de développement.

Cette réhabilitation des politiques publiques ne doit pas être équivoque²⁶. Il ne s'agit bien sûr en aucun cas de faire un plaidoyer pour des politiques étatistes, qui sont condamnées par leurs limites et leurs dérives mais aussi par les nouvelles règles internationales, mais plutôt d'insister sur l'importance des processus d'élaboration des choix qui, pour être efficaces et durables, doivent permettre la participation des acteurs concernés. C'est ce que reconnaît Wolfensohn²⁷ ; et Stiglitz ne dit pas autre chose lorsqu'il débat du « *freedom to choose* » [2002 : 53-88]. Mais il est encore plus explicite lorsqu'il attribue justement aux stratégies de développement le statut de bien public²⁸. Cette perspective réhabilite bien sûr le rôle d'interface et d'accompagnement des États qui, comme pour la promotion des autres biens publics, doivent disposer des compétences *ad hoc*.

En revanche, si un consensus semble émerger sur ces grands principes, il convient cependant de le traduire dans les pratiques et il apparaît que, sur ce point, des progrès sont encore à accomplir. L'analyse des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté – qui ne sont pas sans lien avec les objectifs du Forum - initiées dans le cadre des programmes PPTE (Pays pauvres très endettés) révèle en effet un écart important entre les objectifs affichés et le contenu réel des processus de concertation.

²⁶ Sur le rôle et l'intérêt d'un appui aux politiques publiques, voir les travaux du réseau *Impact* (Réseau d'appui aux politiques publiques de réduction de la pauvreté et des inégalités) qui bénéficie du soutien du ministère français des Affaires étrangères, *cf.* Winter [2001], Levy [2003].

²⁷ « *N'oublions jamais que c'est aux pays et à leurs populations d'établir leurs priorités et n'oublions jamais que nous ne pouvons, ni ne devons, forcer le développement à coup de diktats venus de l'étranger* » [Wolfensohn 1998].

²⁸ Discours à la CNUCED de 1998 repris in Stiglitz [2000].

L'élaboration des DSRP (Documents stratégiques de réduction de la pauvreté), qui est au cœur du dispositif, va évidemment dans le bon sens dans son principe puisqu'elle permet d'enclencher bien souvent ou de réinitier un débat local²⁹. Cependant les observations conduites sur plusieurs cas nationaux révèlent de nombreux obstacles à la participation effective des différentes catégories d'acteurs, ce qui nuit à l'appropriation réelle de la démarche puis des objectifs [Campbell et Losch 2002]. Le principal problème constaté est celui des délais, généralement beaucoup trop courts (souvent quelques mois), qui s'explique par le souci partagé d'aller vite, tant de la part des bailleurs de fonds que des gouvernements, les premiers en raison de leurs objectifs de résultats, les seconds en raison de l'urgence des réductions de dette (puisque les DSRP sont devenus une des conditions pour y accéder)³⁰. Mais il s'agit aussi du déficit ou de la qualité insuffisante de l'information fournie, information parfois en anglais (y compris en pays non anglophones) ou avec des traductions approximatives. Enfin, il existe un biais plus fondamental qui découle de l'objectif même de la concertation, puisque celui-ci est prédéfini. En focalisant la démarche sur la pauvreté, le processus des DSRP prédétermine logiquement le champ de la discussion et de la négociation, alors que la pauvreté devrait être l'un des thèmes – certes central – d'une réflexion plus générale sur les stratégies de développement.

Accompagner les processus

L'intérêt des politiques publiques considérées non pas uniquement comme un résultat mais aussi et surtout comme un processus provient du fait qu'elles reposent sur plusieurs étapes structurantes, en particulier celles du diagnostic et de la négociation, qui sont centrales tant pour la définition que pour la participation à la définition des choix.

Le diagnostic

Or l'étape du diagnostic nous ramène justement à l'importance des analyses et des représentations sur les réalités rurales. Il y a besoin aujourd'hui non seulement d'analyses pour mesurer les impacts mais aussi pour identifier ce que sont les marges de manœuvre réelles des campagnes africaines dans la mondialisation. Cet impératif implique aussi bien des approches de type désagrégé que de type global, des approches centrées sur les comportements d'agents et d'autres sur l'évolution des rapports sociaux, qui devront ensuite être croisées pour alimenter le mieux possible la réflexion et le processus d'élaboration des politiques.

Ces constats débouchent sur la nécessaire réhabilitation de systèmes statistiques dont on a vu que l'absence constituait un handicap majeur³¹, sur un besoin de réinvestissement dans des études transversales sur l'évolution des formes de la ruralité africaine et sur la

²⁹ C'est notamment le cas du Mali qui nous a servi d'illustration. Cf. Dante *et al.* [2002].

³⁰ L'élaboration des DSRP-I (I pour intérimaires) pour essayer de lutter contre cette tendance a entraîné un effet pervers puisque les orientations des DSRP-I conditionnent fortement celles des DSRP finaux.

³¹ Ce "défi statistique" est à l'origine de la création de l'initiative *Paris21* (Partenariat statistique au service du développement à l'aube du XXI^{ème} siècle) hébergée par l'OCDE.

constitution de dispositifs d'observation pérennisés portant sur des situations-types représentatives. Un tel objectif implique des moyens financiers et humains spécifiques, à la hauteur de l'enjeu, mais doit aussi comprendre la participation de représentants des ruraux à l'analyse (qu'il s'agisse d'organisations à caractère territorial ou professionnel), à la fois en tant que composante de l'expertise globale et étape dans le processus d'élaboration des politiques.

La négociation

La négociation est la pierre angulaire du processus de définition des politiques publiques puisque c'est de cette étape que dépend l'élaboration des compromis institutionnalisés³² qui expriment l'accord sur des principes et des objectifs entre des acteurs ayant le plus souvent des intérêts divergents ou contradictoires. Ces compromis sont donc « fondateurs » puisqu'ils correspondent à une analyse partagée – un référentiel commun – à l'origine des choix de stratégies et de leurs contenus en termes de politiques publiques. Ils permettent de garantir l'esprit et les objectifs des réformes qui sont ainsi appropriées par les acteurs locaux.

L'étape de la négociation implique évidemment des préalables de taille puisqu'il faut d'abord que les conditions de la concertation existent – la qualité du débat public et des institutions est essentielle – mais aussi que la négociation soit effective, ce qui renvoie au problème central de l'asymétrie entre acteurs. En effet, le désengagement des États et les politiques de libéralisation se sont accompagnées d'une promotion des dispositifs de concertation qui ont vu la participation croissante et rapide des représentants du monde rural ou des organisations professionnelles aux « tours de table », à côté de ceux du secteur privé, des banques, des agences d'aide. Cette évolution positive est une étape ; mais elle ne résout cependant pas le gap existant entre les capacités d'analyse, de propositions et de négociation des différents protagonistes : quelles possibilités de dialogue effectif entre le bailleur de fonds, le représentant d'une firme internationale, celui de l'État et celui d'une organisation professionnelle souvent jeune et sans moyens réels de définition de sa stratégie ?

Pour que les compromis soient effectifs il existe donc un besoin éminent de renforcement des capacités des acteurs locaux. Ce renforcement passe par de l'information sur les marges de manœuvre disponibles (ce qui renvoie au diagnostic) et par des formations adaptées aux objectifs d'élaboration des choix et aux méthodes de négociation. Mais, parallèlement, il apparaît également impératif d'améliorer la vision des autres acteurs – en particulier les responsables de l'État et des bailleurs de fonds – sur les réalités d'un monde rural dont les caractéristiques ont profondément changé.

³² Pour les spécialistes des politiques publiques, la notion de compromis institutionnalisé correspond à un « armistice économique et social » entre agents ayant des intérêts différents. Elle s'appuie sur un référentiel commun qui exprime un accord sur les défis et les moyens envisageables pour y répondre. Cf. par exemple Muller [1995].

**

**

Le processus de libéralisation des économies africaines dans un contexte marqué par l'instabilité et l'incomplétude des marchés révèle des résultats mitigés et différenciés vis-à-vis des différentes catégories de ménages. Dans cette situation, les ménages les plus pauvres ne disposent pas des moyens nécessaires à la gestion des risques auxquels ils sont confrontés. Cet impact différencié milite pour une amélioration des connaissances des situations agricoles et de leur représentation afin de préciser les facteurs de blocage et les inputs nécessaires à apporter en termes de politiques d'accompagnement et de réponse aux défaillances et incomplétudes des marchés.

Plusieurs conclusions méritent d'être mises en avant.

Dans le contexte africain, l'incertitude structurelle liée aux marchés incomplets mais aussi au caractère endogène de l'instabilité des prix agricoles implique la prise en compte du risque avec une perspective dynamique dans les travaux de représentation du comportement des agents.

La dégradation des systèmes statistiques et le caractère daté de nombreuses analyses rendent impératifs un réinvestissement dans la compréhension des réalités locales et la réhabilitation des bases d'information : la faiblesse des données disponibles, tout comme l'intérêt d'adopter des perspectives complémentaires, justifient de croiser les approches et les techniques de représentation plutôt que de chercher à les intégrer dans des dispositifs complexes posant par ailleurs des problèmes techniques non résolus.

Les caractéristiques de l'insertion internationale, le poids de l'agriculture dans l'économie et les sociétés locales impliquent d'élargir le champ des politiques économiques à la gestion des chocs et des écarts de productivité. Simultanément, les recompositions des formes de la ruralité, le passage progressif de systèmes de production agricoles à des systèmes d'activités plus diversifiés invitent à dépasser les politiques sectorielles au profit de politiques territoriales plus globales.

Enfin, le besoin d'appropriation des politiques par les acteurs concernés, reconnu par les critiques internes des politiques d'ajustement et de libéralisation, conduit à accorder une attention centrale au processus d'élaboration des politiques économiques.

Ainsi, l'amélioration des connaissances et des méthodes pour une représentation plus réaliste des situations rurales ne doit pas se limiter à l'objectif de correction des impacts et d'aménagement des politiques. Elle doit aussi s'attacher au processus d'élaboration des politiques elles-mêmes dont la qualité correspond à la production d'un bien public. Ce constat implique de renforcer les capacités d'analyse, de gestion et de proposition des pouvoirs publics et des différentes catégories d'agents impliquées, afin d'améliorer les conditions du diagnostic et de la négociation et de consolider les choix politiques.

Bibliographie

- Anderson J.R., 2003, « Risk in rural development: challenges for managers and policy makers ». *Agricultural System*, n°75, pp. 161-197.
- BAD -OCDE, 2003, *Perspectives économiques en Afrique : Mali*. OCDE, Paris, 16 p.
- Bale M., Lutz E., 1979, « The effect of trade intervention on international price instability ». *American Journal of Agricultural Economics*, n° 61(3), pp. 512-516.
- Banque mondiale, 1981, *Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara. Programme indicatif d'action*. Banque mondiale, Washington.
- Baris P., Delorme P., Zaslavsky J., 2002, *L'état des statistiques rurales dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Le cas des Etats francophones en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Eurostat, Ministère des affaires étrangères, Paris.
- Barthélemy D., 2000, « Etre et avoir . Patrimoine versus capital : le cas de l'agriculture ». *Economie rurale*, 260, pp. 27-40.
- Bates R.H., 1981, *Markets and States in Tropical Africa. The Political Basis of Agricultural Policies*. University of California Press, Berkeley.
- Bélières J.-F., Touré El Hadji A., 1999, *Impact de l'ajustement structurel sur l'agriculture irriguée du delta du Sénégal*. Thèse de doctorat, Ecole nationale supérieure agronomique de Montpellier, Montpellier, 593 p. + annexes.
- Bélières J.-F., Bosc P.-M., Faure G., Fournier S., Losch B., 2002, *What future for West Africa's family farms in a world market economy?* IIED, Issue Paper n° 113, London, 36 p.
- Benko, G Liepietz A., 2000, *La richesse des régions. La nouvelle géographie socio-économique*. PUF, Paris, 564 p.
- Bosc P.-M. Losch B., 2002, « Les agricultures africaines face à la mondialisation. Le défi d'une autre transition ». *OCL*, vol. 9, n°6, pp. 402-407.
- Boussard J.-M., 1987, *Economie de l'agriculture*. Economica, Paris, 310 p.
- Boussard J.-M., 1994, « Revenus, marchés et anticipations : la dynamique de l'offre agricole ». *Economie Rurale*, n° 220-221, pp. 61-68.
- Boussard J.-M., 1996, « When risk generates chaos ». *Journal of economic behaviour and organization*, n° 29, pp. 433-446.
- Brooks J., 2003, *Agricultural policy design in developing countries : the case for using disaggregated analysis*. Background paper. OECD, Paris, 11 p.
- Campbell B. et B. Losch, 2002, « Les pauvres, bénéficiaires ou otages des stratégies de réduction de la pauvreté ? 'Tout changer pour aller plus loin' ». *Politique africaine*, n°87, pp. 175-184.
- Chervel M., 1995, *L'évaluation économique des projets. Calculs économiques publics et planification*. Publisud, Paris, 359 p.

Cnuced, 2002, *Le Développement économique en Afrique. De l'ajustement à la réduction de la pauvreté : qu'y a-t-il de nouveau ?*, TD/B/49/8.

Colin J.-P., Losch B., 1994, « But Where on Earth Has Mamadou Hidden his Production Function ? French Africanist Rural Economics and Institutionalism ». In Acheson J. (Ed.), *Anthropology and Institutional Economics*, University Press of America, Lanham, pp. 331-363.

Colin J.-P., Crawford E. W., 2000, « Economic Perspectives in Agricultural Systems Analysis ». *Review of Agricultural Economics*, vol. 22-1, pp. 192-216.

Coulomb P., Delorme H., Hervieu B., Jollivet M., Lacombe P. (Dir.), 1990, *Les agriculteurs et la politique*. Presses de la FNSP, Paris, 594 p.

CPS, 2001, *Recueil des statistiques du secteur rural*. Cellule de planification et de statistique du MDR, Bamako, 95 p.

Cour J.-M., Snrech S., 1998, *Preparing the future – A vision of West Africa in the year 2020*. OECD, Paris.

Dante I., Gautier J.-F., Marouani M. A., Raffinot M., 2002, « Le DSRP au Mali : “gagner l’argent” ou formuler une politique de développement ? ». In Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (dir.), *Les Nouvelles Stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Economica, Paris.

Fourquet F., 1980, *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du plan*. Encres, Paris, 462 p.

Gérard F., Boussard J.-M., Deybe D., 1994, *MATA: A multilevel analysis tool for agricultural policy*. Working Paper URPA n°23, CIRAD, Paris.

Gérard F., Erwidodo, Marty I., 1999, « Evaluation of the Impact of Trade Liberalization of the Food Crop Production and Farm Income in Java Lowland, Indonesia ». In Peters G.H., Von Braun J. (Eds), *Food security, diversification and resource management : refocusing the role of agriculture*. Ashgate.

Gérard F., Piketty M.-G., Boussard J.-M., 2003, *Libéralisation des échanges et bien-être des populations pauvres. Faiblesse des impacts et sensibilité des résultats aux hypothèses de fonctionnement des marchés*. Notes et Etudes économiques, n° 19, Ministère de l’agriculture, de l’alimentation et des affaires rurales, Paris, 27 p.

Griffon M. (coord.), Boutonnet J.-P., Daviron B., Deybé D., Hanak-Freud E., Losch B., Moustier P., Ribier V., 2001, *Filières agro-alimentaires en Afrique : comment rendre le marché plus efficace*. Ministère français des affaires étrangères, Direction générale de la coopération internationale et du développement, Paris, 314 p.

Groupe de Lisbonne, 1995, *Limites à la compétitivité. Pour un nouveau contrat mondial*. La Découverte, Paris, 230 p.

Guillaumont P., Guillaumont Jeanneney S., Jacquet P., Chauvet L., Savoye B., 2003, « Atténuer la vulnérabilité aux chocs de prix : un rôle pour l’aide internationale ». Banque mondiale, conférence ABCDE, Paris, 12 p.

Just R.E., Pope R.D., 1999, « Implications of heterogeneity for theory and practice in production economics ». *American Journal of Agricultural Economics*, n° 81 (2), pp. 711–718.

Kébé D., Diakit L., Djouara H., 1998, *Impact de la dévaluation du FCFA sur la productivité, la rentabilité et les performances de la filière coton (Cas du Mali)*. INSAH/IER, Bamako, 49 p. + annexes

Kébé D., Sanogo O., Soulé B.G., 1999, *Etude Impact de la Libéralisation sur le fonctionnement des filières céréalières au Mali. Module 5 : Revenus et stratégies des producteurs*. IER/ECOFIL, PRMC Bamako,.

Kébé D., Fofana M., Traoré P., 2000, *Impact de la baisse des prix des céréales sèches sur les revenus des producteurs*. Ministère du développement rural, Bamako, 55 p.

Kébé D., Coulibaly B. C., Sanogo O., Kergnan A. O., Cissé I., 2003a, *Etude socio économique du rôle de l'agriculture. Synthèse nationale. Version provisoire*. FAO/IER, Bamako, 50 p.

Kébé D., Bélières J.-F. Sanogo O., 2003b, *Impact de la globalisation et de l'ajustement structurel sur les petits producteurs au Mali*. Version provisoire. IER - FAO/Banque mondiale, Bamako, 122 p.

Keynes J.M., 1921, *A treatise of probability*, Macmillan.

Kherallah M., Delgado C., Gabre-Madin E., Minot N., Johnson M., 2000, *The road half travelled : agricultural market reform in Sub-Saharan Africa*. IFPRI, Food policy report, Washington.

Kuper M., Tonneau J.-Ph., Bonneval P. (Eds.), 2002, *L'Office du Niger grenier à riz du Mali. Succès économiques, transitions culturelles et politiques de développement*. Cirad-Kartala, Montpellier - Paris, 254 p.

Levy M. (coord.), 2002, *Comment réduire pauvreté et inégalités : pour une méthodologie des politiques publiques*. IRD-Karthala, Paris, 248 p.

Losch B., 2002, « Global Restructuring and Liberalisation: Côte d'Ivoire and the End of International Cocoa Market? », *Journal of Agrarian Change*, n° 2 (2), pp. 206-227.

Losch B., 2003, « La multifonctionnalité de l'agriculture face aux défis des agricultures des Suds : une perspective de refondation des politiques publiques ? ». In Barthélémy D., Delorme H., Losch B., Moreddu C., Nieddu M. (Eds.), *La multifonctionnalité de l'activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques*, SFER – Educagri – Cirad, Dijon – Paris, pp. 165-192.

Losch, B., Mesplé-Somps, S., Chauveau J.-P., Contamin B., 2003, *Le processus de libéralisation et la crise ivoirienne. Une mise en perspective à partir du cas des filières agricoles*, CIRAD - DIAL, Ministère des affaires étrangères, Montpellier, 54 p.

Markowitz H.M., 1959, *Portfolio Selection: Efficient Diversification of Investments*. Wiley, New York.

Mazoyer M., 2001, *Protéger la paysannerie pauvre dans un contexte de mondialisation*. FAO, Rome, 23 p (available in English).

Muller P., 1995, « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde ». In Faure A, Pollet G., Warin Ph., *La construction du sens dans les politiques publiques, débats autour de la notion de référentiel*, L'Harmattan, Paris.

Naudet D., 2000, « Les guignols de l'info : réflexions sur la fragilité de l'information statistique ». In Jacob J.-P., *Sciences sociales et coopération en Afrique : les rendez-vous manqués*. Nouveaux cahiers de l'IUED, Genève.

OECD, 2003, *Effects of trade and agricultural policy reform within and between countries*, COM/AGR/TD/WP(2003)2), multigr., 9 p.

Orléan A., 1989. « Comportements mimétiques et diversité des opinions sur les marchés financiers ». In Bourguinat H., Artus, P., *Théorie économique et crises des marchés financiers*, Economica, Paris.

Pyatt G., Round J., 1985, *Social Accounting Matrices : a basis for planning*. World Bank, Washington DC.

Richard E. Just R.E., 2003, « Risk research in agricultural economics: opportunities and challenges for the next twenty-five years ». *Agricultural System*, (75), pp. 123-159

Sadoulet E., Janvry (de) A., 1995, *Quantitative Development Policy Analysis*. The Johns Hopkins University Press, Baltimore - London, 397 p.

Staatz J., Dembélé N., Lambert A., Traoré A., 1999, *Etude de l'impact de la libéralisation sur le fonctionnement des filières céréalières (module 3 et 4) : Analyse des données fournies par le SIM. Analyse qualitative de l'organisation et de la structure du marché*. IER/ECOFIL, PRMC, Bamako.

Stiglitz J.E., 1996, « Some lessons from the East Asian Miracle ». *The World Bank Research Observer*, n° 11 (2), pp. 151-77.

Stiglitz J.E., 1998, « Knowledge for development / Economic Science, Economic Policy, and Economic advice ». Paper prepared for the annual World Bank Conference on Development Economics, April 20-21, Washington DC

Stiglitz J., 2000, « Vers un nouveau paradigme du développement ». *L'économie politique*, n°5, pp. 6-39.

Stiglitz J., 2002, *Globalization and its Discontents*. Norton, New York – London, 288 p.

Thorbecke E. (Ed.), 1985, *The Social Accounting Matrix and Consistency-Type Planning Models*. The World Bank, Washington DC.

Timmer C.P., 2000, « The macro dimensions of food security : economic growth, equitable distribution, and food price stability ». *Food Policy*, 25, pp. 283-295.

Toulmin C., Guèye B., 2003, *Transformations in West African Agriculture and the role of family farms*. IIED, Sahel and West Africa Club – OECD, Paris, 142 p.

Walle (van de) N., 2001, *African Economies And The Politics Of Permanent Crisis, 1979-1999*. Cambridge University Press, 291 p.

Winter G. (coord.), 2001, *Inégalités et politiques publiques en Afrique : pluralité des normes et jeux d'acteurs*. IRD-Karthala, Paris, 453 p.

Wolfensohn J.D., 1998, *L'autre crise*. Discours prononcé devant le Conseil des Gouverneurs du Groupe de la Banque mondiale, Washington, multigr.

World Bank, International Task Force on Commodity risk Management in Developing countries, 1999, *Dealing with Commodity Prices Volatility in Developing countries. A Proposal for a Market-based Approach*, Discussion Paper, World Bank, Washington.

World Bank, 2000, *Attacking Poverty*, World Development Report 2000/1, World Bank, Washington.

World Bank, 2002, *Reaching the Rural Poor. A Renewed Strategy for Rural Development*. The World Bank, Washington,.

World Bank, 2003, World Development Indicators. <https://publications.worldbank.org/subscriptions/WDI/>

.....

ANNEXES

Figure 1 : Evolution des superficies cultivées et des productions de riz à l'Office du Niger

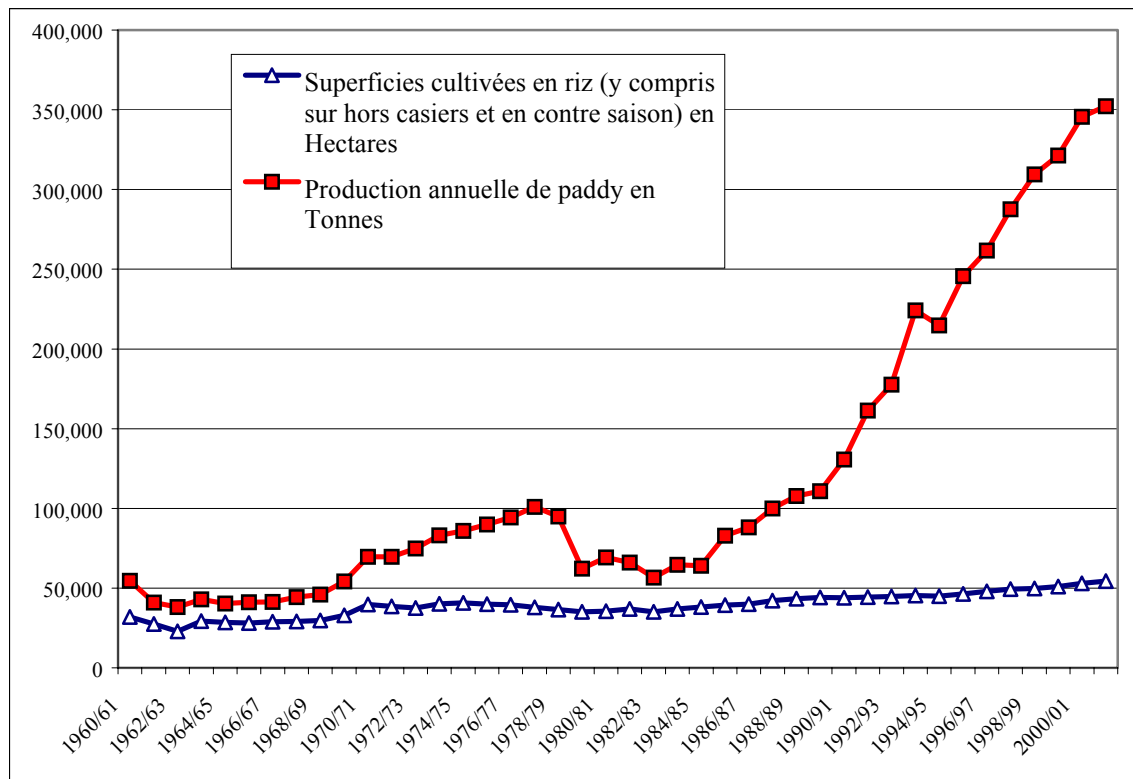


Figure 2 : Evolution des superficies cultivées et des productions de coton graine au Mali

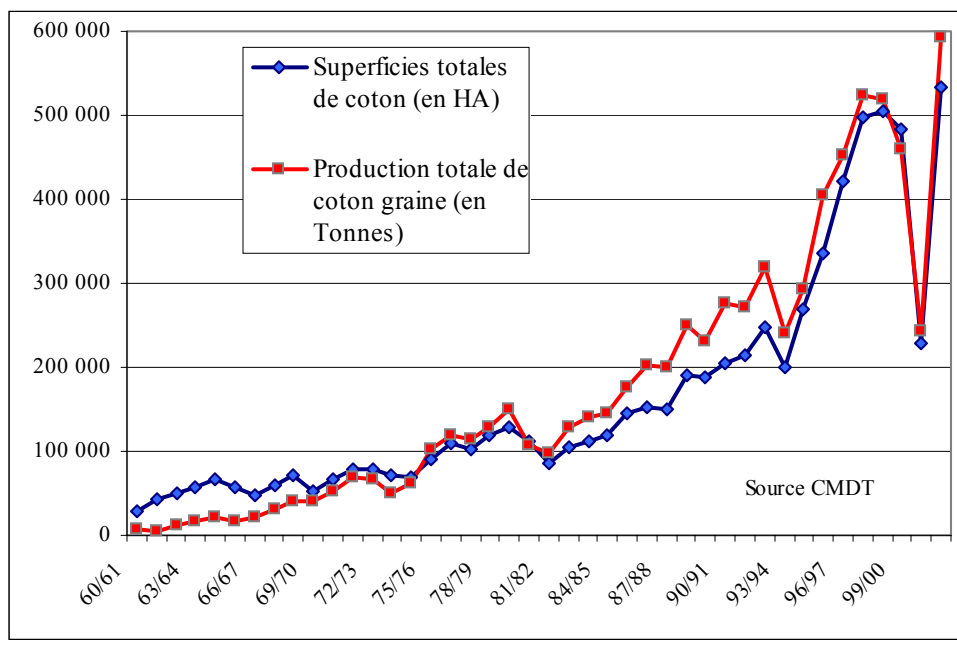
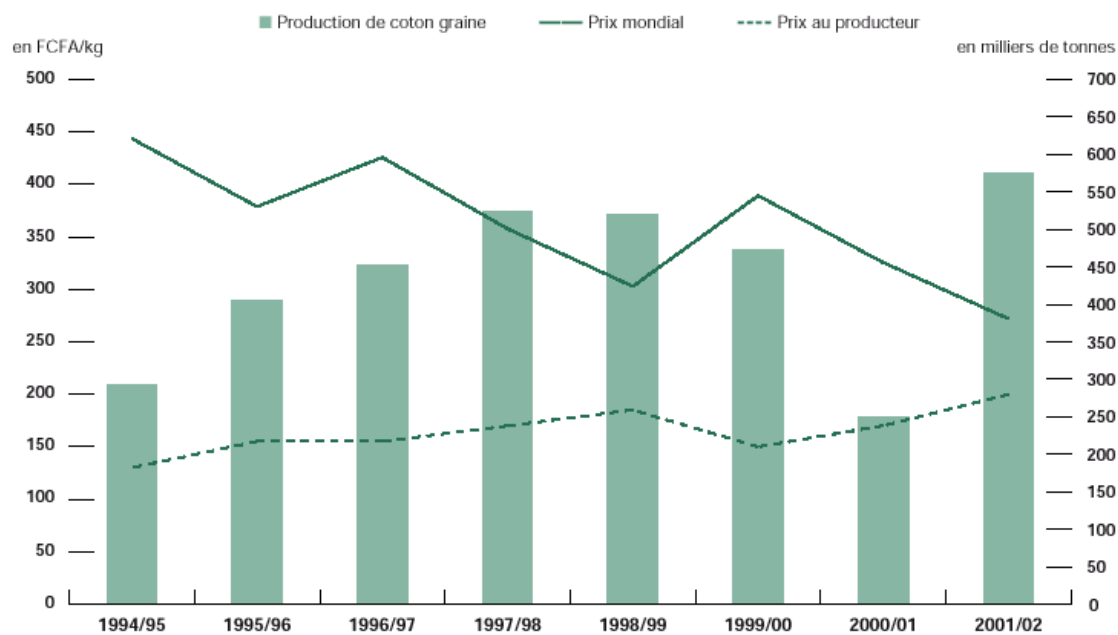


Figure 3 : Evolution de la production et des prix du coton au Mali et comparaison avec les cours mondiaux



Note : La production et les prix aux producteurs sont définis par rapport au coton graine sur la base des campagnes cotonnières. Le prix international s'applique au coton fibre. Il a été converti en équivalent coton graine selon le taux de conversion de 42 pour cent. Il correspond au prix moyen de l'année calendaire (année n+1 pour une campagne en n/n+1).

Source : Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique et Banque mondiale.

(source : BAD - OCDE, 2003)

Figure 4 : Evolution de la production céréalière au Mali (source CPS 2001)

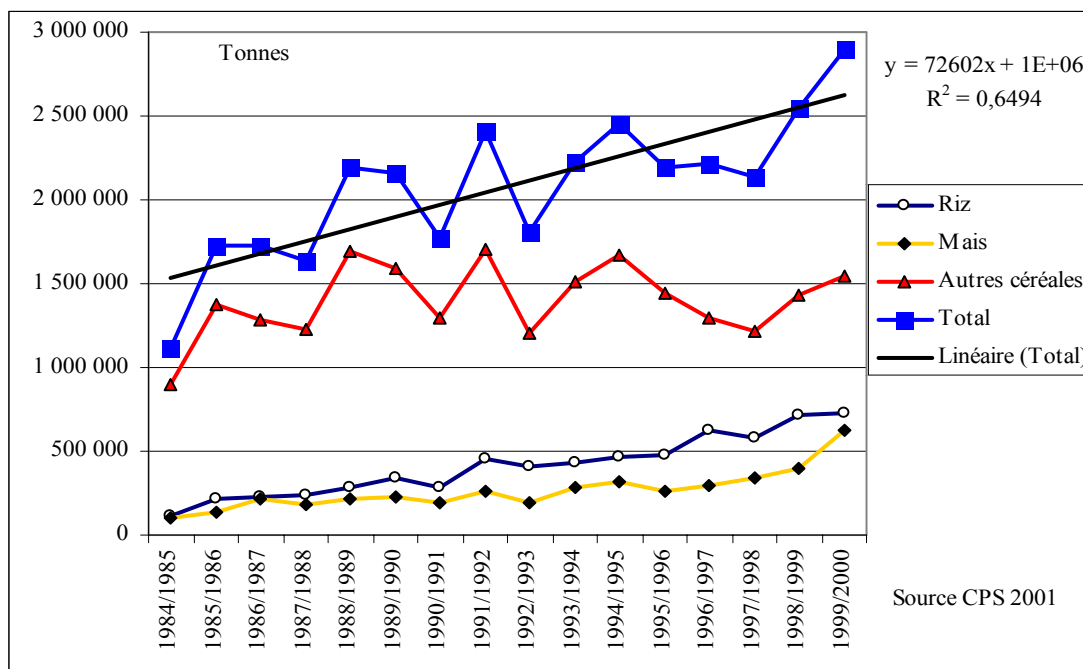


Tableau 1 : Quelques caractéristiques des exploitations agricoles en zone cotonnière et à l'Office du Niger selon une classification à dire d'acteur.

Variables	Zone Office du Niger			Zone cotonnière		
	Riches	Inter-médiaires	Pauvres	Riches	Inter-médiaires	Pauvres
Répartition des EA	22%	35%	43%	23%	53%	24%
Population moyenne (personnes)	26,67	15,67	11,45	25,27	15,23	9,88
dont actifs agricoles (personnes)	14,87	8,04	5,66	10,87	7,43	5,19
Répartition de la population	36%	34%	30%	35%	50%	15%
Superficie cultivée en 2001/02 (ha)	9,53	5,20	2,89	17,40	10,27	5,59
Superficie en location en 2001/02 (ha)	0,27	0,73	0,04	0,00	0,00	0,00
Superficie cultivée par actif (ha)	0,64	0,65	0,51	1,60	1,38	1,08
Superficie coton par exploitation (ha)	0,00	0,00	0,00	6,52	3,53	1,95
Boeufs de labour (unités)	5,40	2,71	1,03	5,87	4,03	1,81
Autres bovins (unités)	9,93	1,63	0,72	21,80	3,97	1,88
Charrettes (unités)	1,33	0,88	0,59	1,27	1,00	0,63
Attelages (unités = 2 BL+1Charrue)	1,33	1,02	0,45	1,53	1,39	0,78
Quantité engrais par ha cultivé (kg)	295	309	286	71	72	39
Equivalent céréale consommable par pers (kg)	1 057	736	518	407	373	368
Marge brute agricole par hectare (1000 Fcfa)	317	327	337	116	118	87
Marge brute agricole par actif (1000 Fcfa)	204	212	172	186	164	94
Revenu total (1000 Fcfa)	3 565	1 903	1 163	2 225	1 311	577
Revenus non agricoles / revenu total	15%	13%	19%	12%	12%	19%
Revenu total /personne (1000 Fcfa)	134	122	102	88	86	58
Dépenses consommation /personne (1000Fcfa)	107	103	87	50	56	49
Autofourniture / dépenses de consommation	65%	55%	49%	68%	63%	68%

(source : Kébé *et al* 2003b)